

DANS CE NUMERO:

**L'initiative privée peut sauver l'économie égyptienne -
Le commerce extérieur de l'Égypte - Les richesses de
l'Oural.**

LA REVUE D'ÉGYPTE

XXIème ANNEE, No. 893
SAMÉDI, 27 DECEMBRE 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
L'INITIATIVE PRIVÉE PEUT SAUVER L'ÉCONOMIE ÉGYPTIENNE : par Charles Arcache	3
ACTUALITÉ LOCALE — CES DAMES ET LA PRESSE — L'ÉCHEANCIER FISCAL	4
THE DELTA LIGHT RAILWAYS Cy. : rapport et bilan	6
LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ÉGYPTE	7
SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE DE FILATURE ET TISSAGE DE LAINE (S.A.E.) : rapport et bilan	8
MISES EN RAPPORT	9
THE EGYPTIAN SALT AND SODA Cy. Ltd : rapport	10
LETTRE DE PALESTINE	11
LES RICHESSES DE L'OURAL	12
LES MARCHÉS INTERNATIONAUX	14
THE ALEXANDRIA & RAMLEH RAILWAY Cy. Ltd. : bilan	15
FILATURE NATIONALE D'ÉGYPTE : rapport et bilan	16
LA SEMAINE COTONNIÈRE	18
LA BOURSE DES VALEURS	20
LES MARCHÉS DE GROS	23

Nouvelles économiques et financières de l'étranger
Nouvelles sociétés

Pour vos
DEDOUANAGES,
TRANSPORTS,
NAVIGATION,
TOURISME

adressez-vous auprès de
**THE EXPRESS
COMPANY**

Siège : 33, rue Nébi Dani I
Tél. 28609 - 24326, Alex.

Branches :
CAIRE - PORT-SAID - SUEZ

Correspondants dans
le Monde Entier

RAPIDITE
EFFICACITE
ECONOMIE

La Bière STELLA
PASTEURISÉE

est une boisson
saine et
hygiénique
recommandable
en temps
d'épidémie



Charme

de

BETTY GRABLE

Musique de
GERSHWIN

*Machine
à écrire*

de

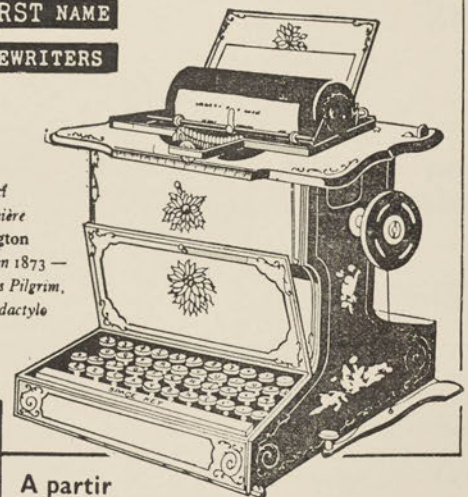
Remington Rand

**BETTY GRABLE
DICK HAYMES** dans

**THE
Shocking
MISS
PILGRIM**
en **TECHNICOLOR**

**THE FIRST NAME
IN TYPEWRITERS**

Voici
la première
Remington
— fabriquée en 1873 —
qu'utilise Miss Pilgrim,
la première dactylo



LUNDI 29 DÉCEMBRE 1947, à 9 h. 30 p.m.
PREMIÈRE E GALA

au profit de la Crèche de l'Association
PRINCESSE FÉRIAL, sous le haut patro-
nage de S.E. Fahim Galal Pacha, Ministre
des Affaires Sociales.

20th
CENTURY-FOX

A partir
de lundi au **CAIRO PALACE**

Le dirigisme et l'étatisation ont fait faillite

L'INITIATIVE PRIVÉE PEUT SAUVER L'ÉCONOMIE ÉGYPTIENNE

Il faut reconnaître que l'économie égyptienne souffre d'un étranglement. Un étranglement dû, à notre avis, au dirigisme.

Dans tous les pays du monde, le dirigisme né de la guerre, fut en honneur après la fin des hostilités. Les gouvernements estimaient — et estiment encore — que pour faire le bonheur de l'humanité, il fallait la mener dans des sentiers tracés à l'avance.

On confia le soin de diriger l'économie de tous les pays à des fonctionnaires. On ne fit appel ni à l'initiative privée, ni à l'expérience d'hommes d'affaires possédant les qualités requises.

Il s'ensuivit, partout, un véritable chaos qui n'est pas près de prendre fin. Pour importer, pour exporter, on dut avoir recours à des méthodes que la civilisation avait éliminées. On fit du troc, comme nos ancêtres du Moyen-Age.

L'étatisation vint se greffer sur le dirigisme. L'Etat, cette entité amorphe et mal définie, devint commerçant, industriel, agriculteur. Sous le fallacieux prétexte de protéger la masse contre les excès du capitalisme, on appauvrit tout le monde: capitaliste et travailleur. La production baissa, les prix haussèrent. Mais l'Etat ne se déclara point battu. L'expérience, malgré sa faillite, se poursuit encore. Les gouvernements possèdent des usines d'électricité; ils sont propriétaires des banques, des voies ferrées, des mines de charbon et même de fabriques d'automobiles.

Pour diriger tout cela, il faut une véritable armée de fonctionnaires qui émerge au budget de l'Etat, sans rien faire. Là où l'initiative privée aurait placé un chef, on en mit dix. La gabegie fut totale. Mais on dansa — et on continue à danser — en rond. Le socialisme devait triompher. On le déclara triomphant, malgré les preuves contraires.

Il faut dire qu'en Egypte, on n'alla pas aussi loin qu'en Europe. Dans le domaine de la production intérieure, on laissa à l'initiative privée une large part d'indépendance. Il est vrai que l'industrie égyptienne ne peut exporter le surplus de sa production, mais à part cette limitation — importante il est vrai — on lui laisse une liberté presque entière.

Mais c'est le commerce d'importation qui eut à souffrir — et souffre encore — de mille et une tracasseries administratives. Le Bureau des Permis d'Importation n'est nullement outillé pour faire face à l'énorme et difficile tâche qu'il a assumée. Le favoritisme n'a pu être éliminé. Des courtiers, des intermédiaires parviennent, même aujourd'hui, à obtenir des permis d'importation, alors que des commerçants établis, connus se heurtent à des difficultés presque insurmontables.

Nous ne voulons pas nous faire les avocats des importateurs. Ils ont présenté au ministre des Finances une longue

note dans laquelle ils expriment leurs doléances. Cependant, nous voulons nous faire les défenseurs du consommateur. La politique actuelle suivie en matière d'importations tend à augmenter la vie chère. Et ce sont les gens à revenu fixe : employés, ouvriers, qui souffrent de cet état de choses.

Le dirigisme n'ayant rien donné jusqu'ici, pourquoi ne pas essayer la liberté complète ?

C'est là, dira-t-on, une mesure révolutionnaire dans un monde voué au contrôle étatique. Mais, souvent, c'est de la révolution que naît la lumière.

Les commerçants sont des hommes d'affaires expérimentés qui savent ce qu'ils veulent et qui ont les moyens de trouver ce qu'ils veulent. La preuve en est, qu'il se fait sur le marché noir — pourquoi lui donner ce nom ? — un trafic très important, se chiffrant par millions, de devises rares.

On trouve des dollars, des francs suisses, des couronnes suédoises, des escudos portugais. On en trouve autant que l'on veut pourvu qu'on y mette le prix. Dans les conditions actuelles, il faut se plier devant l'inévitable. La livre égyptienne ne vaut pas quatre dollars, mais deux dollars et demi. Pourquoi vouloir maintenir le taux de quatre dollars et empêcher les importations ?

Ceux qui arriveront à obtenir quelques dollars ou francs suisses au cours officiels et à importer ainsi quelques marchandises, vendent ces dernières à des prix fort élevés, vu que les importations sont minimales. Ainsi, le consommateur ne bénéficie point de la différence entre quatre dollars — taux officiel — et deux dollars cinquante cents — taux réel — de la livre égyptienne.

Si on laissait à l'initiative privée les moyens de se débrouiller, si on laissait les exportateurs et les importateurs opérer sans contrôle, on arriverait à alimenter le marché égyptien des mille et un produits dont il a besoin. Et le jeu de la concurrence opérant, les prix baisseraient.

Les fabricants étrangers sachant qu'ils seraient payés en leur propre devise, enverraient des marchandises en consignation. Et l'Egypte connaîtrait, à cause de ces mesures libérales, une ère de prospérité à nulle autre pareille.

Vouloir s'accrocher au dirigisme, vouloir faire de l'Etat un commerçant et un industriel, c'est aller en droite ligne vers un échec. Les exemples ne manquent pas. L'Europe entière ploie sous le dirigisme qui en tuant l'initiative privée, a diminué la production, augmenté les prix, provoqué l'inflation.

L'Egypte devrait échapper à ces fardeaux. Elle n'y échappera que si elle se décide à adopter une attitude courageuse et qui consiste, nous l'avons dit, à laisser liberté entière au commerce et à l'industrie.

S'il se trouvait un gouvernement pour adopter cette politique, il rendrait au pays un service inestimable.

CHARLES ARCACHE

Actualité

ECONOMIE

ECHE NCIER FISCAL

TRIBUNAL MIXTE DU CAIRE

2880/70 — The Egyptian Markets Ltd. — Audience du 8 janvier 1948 (1).

Demande de remboursement des impôts perçus par l'administration fiscale égyptienne, sur les montants payés à l'administration fiscale anglaise, conformément au jugement de ce siège du 29/5/43. B.C. 1553/66.

2949/70 — Michel Borgarovich. — Objet: Contestation de l'estimation faite par la commission d'Estimation et annulation de sa décision.

2776/71 — Moussa Farag Hayina & Co. — Objet: Restitution des impôts indûment perçus sur apointements ou rémunération des trois gérants de la société.

287/71 — Mme Virginie Milas — Miles Antigoni Milas, Jane Milas, Christo Milas, Sotin Milas. — Objet: Demande d'exemption d'impôts et de nullités de saisies mobilières.

305/73 — Hayon Matalon & Co. — Objet: Annulation de la décision de la commission d'estimation, celle-ci étant inopposable au contribuable à la suite de l'accord intervenu entre ce dernier et la Maamourieh.

1319/70 — R.S.C. M. Salvago

& Co. Administration des Impôts et M. Panayoti Frangeskakis. — Objet: Action introduite par la R.S.C. M. Salvago & Co. en tant que cessionnaire du fonds de commerce du sieur P. Frangeskakis, et tendant à la condamnation conjointe et solidaire du Fisc et du sieur Frangeskakis en restitution des impôts dus par ce dernier et indûment payés par le R.S. Salvago & Co.

1793/72 — Charles Fergusson Miluc; 642/70 — The Universal Motor Cy. of Egypt Ltd.; 2704/70 — De Penelope, épouse Ch. Sjatharidis; 1829/71 — Simon Zaki Galapo; 1852/72 — Dame Angela Whitefield; 1462/71 — Baroukh Ibrahim el Sergani et Youssef Farag el Gazzar; 2029/71 — Michel Loukaidis; 2813/70 — Persraim L. Daryamani; 2971/70 — Basili Agapitos; 1936/72 — Stefanos Paxalidis. Objet: Contestation de l'estimation forfaitaire du Fisc, nonobstant l'existence d'une comptabilité.

3009/69 — Nicolas Frangopoulos; 2955/71 — Hoirs Aslan Bekhor Cohen. Objet: Demande en restitution d'impôts indûment payés par le contribuable.

2882/71 — Administration fiscale c/ Sotiri Millas et National Bank of Egypt. Objet: Réclamation impôts dus et validation de saisie-arrest.

3298/71 — Imperial Chemical Industry. Objet: Restitution de droits de timbre indûment perçus sur 3715 lettres prétendument considérées par le Fisc comme des actes de vente.

2918/72 — Dames Della Guitina, héritières feu Sergio Della Guitina c/ Administration fiscale et S.A. de Wadi Kom-Ombo. Objet: Demande et restitution d'une somme indûment payée au Fisc par la S.A. de Wadi Kom-Ombo et représentant le droit de mutation de 80 0/0 perçu sur le montant de deux assurances contractées par feu Sergio Della Guitina.

"La Revue d'Egypte Economique et Financière" adresse à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous nous excusons de n'avoir pu, faute de place, publier notre chronique du "Nouveau Semainier", la Politique en Egypte et à l'étranger.

Chronique Fiscale

CIRCULAIRE No. 216
DE L'ADMINISTRATION
DES IMPOTS

Comme certaines commissions d'estimation, en vue de compléter les renseignements relatifs à certains dossiers qui leur sont soumis, ont pris l'habitude de les retourner aux délégations par l'intermédiaire du délégué de ces dernières, et comme un tel usage rend le contrôle des dossiers très difficile, une circulaire vient d'être émise interdisant une telle pratique et ordonnant à ce que ces dossiers soient envoyés aux directions locales qui, elles-mêmes, se chargeront de leur transmission à qui de droit.

La circulaire précise, en outre, qu'aucune communication ne doit avoir lieu directement entre les commissions et les délégations sans que ces communications n'aient passé par le canal des directions locales.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'EGYPTE

Nous donnons, ci-après, les chiffres de la totalité de nos échanges avec l'étranger pour les premiers mois de cette année :

	1947	1946
	(en L.E.)	
Importat.	56.274.000	46.630.000
Exportat.	45.550.000	31.767.000
Ré-export.	2.975.000	2.695.000

ce qui donne pour la susdite période un solde passif de L.E. 7.749.000.

Il y a donc une amélioration sensible sur l'année précédente où le solde passif de la balance commerciale s'élevait à L.E. 12.168.000. Dans les exportations totales, le coton figure à lui seul pour plus de 38 millions de livres, accusant une plus-value de 16 millions de livres sur l'année précédente.

LES CONVERSATIONS STERLING

L'on considère les conversations sterling entre les deux délégations égyptienne et britannique, comme suspendues. La délégation britannique d'ailleurs, a quitté l'Egypte pour Londres où elle a été prendre de nouvelles instructions.

(1) Rubrique à suivre régulièrement.

La Revue d'Egypte
Economique et Financière

REDACTION
ET ADMINISTRATION :

SOCIETE ORIENTALE
DE PUBLICITE

Propriétaire -éditrice
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 0
Etranger : £ 2 £ 1,20

PUBLICITE
ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 900
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :
Me. Ch. ATALLA

LIBEREZ
VOTRE
FOIE

avec

PILULETTES POUR LE
"KIRBY" FOIE
Kirby's Little Liver Pills

PILULETTES KIRBY

40 Pilulettes pour P5

locale

ET FINANCES

DECRET PORTANT MODIFICATION DE L'ARTICLE 49 DU REGLEMENT GENERAL DES CHAMBRES DE COMMERCE APPROUVE PAR DECRET DU 10 MARS 1941

Art. 1. — L'article 49 du règlement général des Chambres de Commerce approuvé par Décret du 10 mars 1941, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

"La Chambre de Commerce établira, dans la première quinzaine du mois de décembre de chaque année, un état contenant les indications suivantes :

(1) Les nom et prénoms du commerçant, particulier ou société, n'ayant pas acquitté les cotisations prescrites;

(2) Le montant des cotisations;

(3) L'adresse du principal établissement, du siège social, de la succursale ou de l'agence.

L'état aussitôt établi sera transmis au département du Commerce, pour qu'il procède à la perception des cotisations arriérées par les voies administratives et aux frais de la Chambre.

La Chambre avisera ledit département de tout changement survenu à l'état, ainsi que les cotisations qu'elle aurait reçues."

Art. 2. — Les ministres du Commerce et de l'Industrie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur dès sa publication au "Journal Officiel."

(8 décembre 1947).

TEXTES PARUS AU "JOURNAL OFFICIEL"

SOMMAIRE

Décret portant modification de l'article 49 du Règlement général des Chambres de Commerce approuvé par Décret du 10 mars 1941.

Décrets relatifs aux travaux d'utilités publiques.

Arrêté No. 8418 assurant au terrain de la Société de la Gérance Immobilière de Lombrouzo à Alexandrie les moyens d'évacuation des eaux et des matières usées.

Arrêté ministériel No. 643 de 1947 portant désignation des membres à la Commission prévue par l'article 8 du Règlement Général des Chambres de Commerce.

Arrêté ministériel No. 644 de 1947 portant institution des comités prévus à l'article 1 du Règlement Général des Chambres de Commerce.

A L'ADRESSE DES INDUSTRIELS

Le ministère du Commerce et de l'Industrie rappelle aux industriels que conformément à l'article 3 de la loi No. 73 de 1947, ils doivent dans la première semaine de janvier de chaque année, lui présenter (administration de l'Industrie) une déclaration dans laquelle ils préciseraient ce qui suit :

1. — Le genre de leur industrie.

2. — L'endroit ou les endroits

où se trouvent leurs fabriques ou usines.

3. — Le nombre des ouvriers qu'ils auraient employés dans l'année qui précède cette déclaration.

Pour calculer le nombre des ouvriers employés au cours de l'année, il faudra considérer en mois, la durée de leur emploi, d'en faire un total et de diviser ce dernier par douze mois. Le même mode devra être employé dans le calcul du nombre des industries créées.

CES DAMES DE LA CORBEILLE ET LA PRESSE

Il est des Dames de notre corbeille qui ont le sens de la pudeur très développé, si développé qu'elles refusent de recevoir les membres de la presse technique à leurs assemblées générales ou qu'elles réservent cette faveur à de rares élus.

Mon Dieu, je n'irai pas jusqu'à les accuser de vouloir laver de ce chef leur linge sale en famille. D'autant plus qu'il y a parmi ces pudibondes des sociétés qui sont véritablement en famille même sans linge sale. Je veux parler de celles dont la quasi totalité des titres est entre les mains de quelques personnes unies par les liens du sang ou bien d'une étroite amitié où la communauté des opinions se dose savamment avec celle des intérêts.

Charbonnier est maître chez soi, nous en tombons d'accord.

Mais c'est quand il s'agit pour de vrai de son chez lui, d'un chez lui si j'ose dire qui est entièrement à lui.

Il nous semble qu'il en va pas ainsi quand une partie plus ou moins grande de son chez lui n'est pas sa propriété.

En effet, à côté de ces sociétés véritablement familiales qui ne gèrent pas d'intérêts étrangers, qui n'ont moralement de comptes à rendre à personne, il en est dont la situation est moins indépendante.

Je veux parler de ces sociétés où un groupe détient non pas la quasi-totalité des actions mais la majorité. Car il est de pratique courante, hélas, que maints actionnaires, surtout maints petits actionnaires négligent d'assister ou de se faire représenter aux assemblées générales. Un groupe qui possède, disons les 45% des actions est en réalité certain de faire la pluie et le beau temps aux dites assemblées.

Or, ce groupe est souvent enclin à défendre surtout les intérêts du conseil d'administration, autrement dit les intérêts personnels des administrateurs, qui ne coïncident pas toujours exactement avec ceux de la société, autrement dit des actionnaires qui ne sont pas partie au groupe.

A cette propension bien humaine, bien naturelle en somme à tirer à soi la couverture, il est excellent qu'il y ait un frein. Or, la présence d'une presse indépendante aux assemblées générales en est un.

D'ailleurs les grandes sociétés, les sociétés véritablement anonymes qui font honneur à l'Egypte n'hésitent pas à accueillir les journalistes à leurs assemblées.

Que les sociétés qui ne sont ni chair ni poisson réfléchissent donc un peu. En mettant la lumière sous le boisseau, en se refusant à donner à leurs débats la large publicité que constituent les comptes-rendus des organes spéciaux ou autres, elles tendent à créer une suspicion à leur endroit.

Au lendemain du scandale qui vient d'éclater en bourse, est-ce intelligent d'agir ainsi?... Le grand jouer est un élément de *leur play*. Un de ces soirs le Parlement pourrait bien s'occuper de ces façons de faire obscurantistes et y mettre fin de par la loi. Vaudrait-il pas mieux pour ces messieurs faire le geste élégant d'ouvrir de bon gré la porte?... Qu'ils se persuadent bien que, dans l'Egypte moderne, la mode des combinaisons clandestines est appelée à disparaître. L'avenir est à ceux qui joueront le jeu de la finance comme de l'industrie cartes sur tables.

CANDIDE.

**Meubles
en Acier**

**POUR STYLE
ET DURABILITE**

A. GOGANIAN & Co

Usine et
Bureaux à
GHAMRA
B.P. 211
LE CAIRE

Tel. 59182 - 50212

The Egyptian Delta Light Railways, Limited.

REPORT

1. The Directors submit herewith the accounts of the Company for the year ended 31st March 1947.

2. Lines open to traffic: An aggregate of 977 kilometres were open and working at 31st March 1947 as under:—

	Kilometres.
Behera Province	234
Gharbieh Province	390
Charkieh, Dakahlieh and Kalloubieh Provinces	353
Total	977

3. Revenue Account, Railway Service: The following table shows the kilometrage and receipts per kilometre for the past two years:—

Year ended	Gross Receipts	Kilo- metrage open	Aver. Receipts per kilometre per year	Aver. Receipts per km. per period of ten days
31/3/1946	L.E. 615,937	977	L.E. 630,437 Mills.	L.E. 17,512 Mills.
31/3/1947	" 657,298	977	" 672,772 "	" 18,688 "

4. Coaching Traffic, Railway Service: The number of passengers carried during the year was 19,838,899 as compared with 17,449,396 for the previous year, an increase of 2,389,503 or of 13.69 %.

The Gross Receipts under this head were L.E. 437,452 as compared with L.E. 421,088 for the year ended 31st March 1946, an increase of L.E. 16,364 or of 3.89 %.

The number of Passengers carried and the Receipts from each class during the year were:—

	Numbers	Receipts
1st Class	101,729	L.E. 5,460
3rd Class	19,737,170	" 416,547
Miscellaneous	—	" 15,445
Total	19,838,899	L.E. 437,452

The increase in the recorded numbers of passengers carried during the year may be attributed to two factors: the increase of train kilometrage and the reorganisation of train control and inspection service.

On the other hand, there has been a decrease in the number of passengers travelling longer distances involving a change of train. During the war years the public were obliged to use the railway more than in normal times for long distance travel owing to the lack of buses and taxis and it was to be expected that an increase in these alternative means of transport would adversely affect the Railway.

5. Goods Traffic Railway Service: The Gross Receipts for Goods Traffic were L.E. 213,191 as compared with L.E. 187,554 for the year ended 31st March 1946, an increase of L.E. 25,637; the tonnage lifted being 766,440 as compared with 639,718 an increase of 126,722 tons. The following table shows the tonnage and the receipts from the principal commodities for the year:

	Tons	Receipts
Building Material & Stone	429,624	L.E. 108,209
Cotton	32,179	8,812
Oils	6,229	1,866
Fish	1,696	1,611
Grains and Pulse	83,790	24,612
Manure	64,242	9,138
Provisions	13,282	3,805
Natron	6,482	2,987
Seeds	55,910	17,582
Straw (chopped)	2,789	1,462
Timber	3,613	2,077
Metals and Machinery	6,985	4,450
Fruits and Vegetables	19,007	8,736
Salt	7,503	1,154
Other Articles of Merchandises and Sundries	33,109	16,690
Total	766,440	L.E. 213,191

6. Working Expenses, Railway Service: The total expenditure under this head was L.E. 485,570, including a special provision of L.E. 25,000 for Deferred Renewals and Replacements, compared with L.E. 473,043 for the previous year, which included L.E. 44,500 for Deferred Renewals and Replacements, the ratio of expenses to Gross Earnings was 73.87 as compared with 76.80.

7. Dividend: The Balance carried to Net Revenue Account is L.E. 171,728 which with interest etc. amounting to L.E. 24,211 give a total of L.E. 195,939. — After providing for interest on

Debentures, all fixed charges and making provision for taxation & contingencies, a Balance of L.E. 53,741 remains, to which must be added the balance of L.E. 49,682 brought forward from 1946 making a total of L.E. 103,423.— The Board recommend the payment of a dividend of 5 1/2 % (less Egyptian Tax) on the Preference Share Capital for the year ended the 31st March 1947, which will absorb L.E. 55,812 and leave a balance of L.E. 47,611 to be carried forward.

8. Directors: The Directors regret to report the resignation of their Chairman, Sir Alexander Keown-Boyd, K.B.E., C.M.G., as well as that of their former Honorary Chairman H.E. Mohamed Aly Allouba Pasha.

H.E. Mohamed Aly Allouba Pasha has asked the Company to accept his resignation in view of the many responsibilities he has elsewhere and also on account of his health.

The Directors are very hopeful that in the near future His Excellency will rejoin the Board and will again assist the Company with his wide knowledge and experience.

Sir Alexander Keown-Boyd K.B.E., C.M.G., has had to relinquish his directorship in view of his commitments with other companies and the requirements of the new Company Law. The Directors desire to express their deep appreciation of the services rendered by Sir Alexander to the Company over a period of many years, both as a member of the Local Board and, since the transfer of the control to Egypt, as their Chairman.

The Directors are pleased to report that Their Excellencies Mohamed Hussein Heykal Pasha, Hussein Enan Pasha, Abdel Salam Mahmoud Bey and Messrs. Henri Kfoury and Henri Rab bath have been appointed to the Board of Directors. In pursuance of the terms of Article 88 of the Articles of Association, their appointment requires to be confirmed by the Meeting.

In accordance with the terms of Article 80 of the Articles of Association, three Directors retire from office. The retiring Directors, who are all eligible for re-election, are His Excellency El Lewa G. Naldrett-Jays Pasha O.B.E., and Messrs. Abdullah Zilkha and Joseph Khoury.

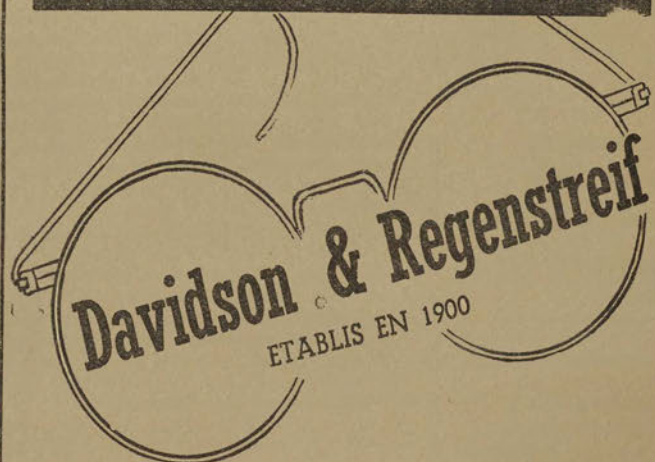
9. Auditors: The Meeting is required to appoint Auditors for the current year and fix their remuneration. The retiring Auditors, Messrs. Price Waterhouse, Peat & Co., offer themselves for re-election.

By Order of the Board,
HEWAT, BRIDSON & NEWBY
Secretaries.

40, Sharia Guiza, Orman - Cairo,
24th November, 1947.

(Suite en page 21)

LA DISTINCTION DANS L'OPTIQUE



REPRÉSENTANTS DE FABRIQUES
D'APPAREILS ACOUSTIQUES

Imm. Continental-Savoy - Midan Opéra - Tél. 54610

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'EGYPTE

Nos importations de Cotonnades avant et après la guerre

Si on avait besoin d'être convaincu de l'essor de l'industrie locale des textiles et des services que cette industrie ne cesse de rendre au pays, une simple comparaison entre les années d'avant et d'après guerre du chiffre de nos importations de cotonnades l'établirait sans aucune contestation possible.

Pendant la guerre nous avons pratiquement vécu repliés sur nous-mêmes et avec un rationnement assez strict, l'Egypte n'a connu ni la pénurie des pays européens ni les tissus ersatz. Aujourd'hui, malgré une augmentation sensible de la population, pour équilibrer notre consommation de cotonnades avec notre approvisionnement, il apparaît que la production locale réduit nos importations à un niveau sensiblement inférieur à celui d'avant-guerre.

Parlons chiffres : En 1939, l'Egypte a importé 41 millions de kgs. de produits textiles représentant une valeur de 5.620.000 livres égyptiennes, desquelles, 2.247.000 livres représentent les importations de cotonnades, pesant 12.213.000 kgs. Autrement dit, les cotonnades participent en 1939 pour 30 0/0 de nos importations totales de textiles en poids et pour 40 0/0 en valeur. En 1946, sur 13.795.000 kgs., de textiles importés, valant L.E. 14.500.000 les cotonnades représentent 3.311.000 kgs. valant L.E. 3.593.000 soit 14 0/0 en poids et 24 0/0 en valeur des importations totales de textiles.

Dans le tableau ci-dessous, nous, groupons pour chacune des années 1939 et 1946 les quantités et valeurs des différentes cotonnades importées en Egypte :

ARTICLE	1939		1946	
	Quantités en Kgs	Valeur en L.E.	Quantités en Kgs.	Valeur en L.E.
Déchets de filés de coton...	378.000	9.000	43.000	3.000
Filés de coton	765.000	120.000	200.000	145.000
Filés de coton	320.000	91.000	323.000	389.000
Filés mixtes		1.000		189.000
Tulle	308.000	84.000	71.000	189.000
Broderie et dentelle ...	24.000	24.000	3.000	16.000
Rubans	47.000	13.000	12.000	15.000
Velours	105.000	36.000	26.000	29.000
Tapis	70.000	8.000	109.000	58.000
Cotonnades				
Lourdes				
Greges	264.000	33.000	66.000	30.000
Blanchies ...	626.000	75.000	165.000	116.000
Teintes en pièces	1.075.000	188.000	171.000	151.000
Teintes en Fil	1.861.000	277.000	299.000	280.000
Imprimées ...	772.000	145.000	208.000	227.000
Imprimées ...	1.166.000	138.000	45.000	35.000
Cotonnades Légères				
Greges	1.125.000	196.000	350.000	336.000
Blanchies ...	1.177.000	296.000	262.000	380.000
Teintes en pièces				
Teintes en fil	638.000	168.000	237.000	352.000
Imprimées ...	1.071.000	277.000	664.000	801.000
Tissus Eponge	54.000	11.000	1.000	1.000
Articles en coton mélangé ...	74.000	28.000	17.000	16.000
Coupons	243.000	29.000	38.000	26.000
TOTAL ...	12.213.000	2.247.000	3.311.000	3.593.000

Quels enseignements peut-on tirer de ces statistiques ?

En premier lieu, la constatation la plus évidente est la disproportion entre les quantités importées et leur valeur entre 1939 et 1946.

En effet, les quantités importées en 1946 représentent à peine 27 0/0 de celles importées en 1939; tandis que la valeur de ces cotonnades est 160 0/0 de ce qu'elle était en 1939, ce qui re-

vient à dire qu'en moyenne les prix ont sextuplé entre ces deux années.

Une autre constatation peut être faite sur les diminutions remarquables des importations de cotonnades teintes en pièces, aussi bien légères que lourdes, qui en 1946 sont à peine le cinquième de celles importées en 1939. — La diminution la plus importante est celle des cotonnades légères grèges qui en 1946 représentent 4 0/0 à peine des quantités importées en 1939.

Enfin les seuls produits de coton importés en quantité supérieure après la guerre, sont les Tapis, qui passent de 70.000 kgs. à 109.000 kgs. — soit 50 0/0 de plus.

Les principaux fournisseurs avant la guerre étaient tous européens à l'exception du Japon, des Indes et des Etats-Unis qui intervenaient pour une proportion assez faible.

Voici comment s'établissaient nos comptes avec ces marchés d'approvisionnement:

	Kgs.	Valant L.E.
Grande-Bretagne	3.375.000	716.000
Italie	4.854.000	775.000
Japon	1.283.000	146.000
Belgique et Luxembourg	492.000	78.000
Suisse	161.000	78.000
Allemagne	266.000	70.000
Hongrie	176.000	32.000
Indes	487.000	36.000
Hollande	261.000	46.000
France	400.000	118.000
Tchécoslovaquie	68.000	22.000
Pologne et Dantzig	116.000	30.000
Etats-Unis	134.000	15.000
Autres Pays	140.000	85.000
TOTAL	12.213.000	2.247.000

Après la guerre, un certain nombre de fournisseurs tels que le Japon, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, ont disparu. Les Etats-Unis avaient expédié en 1939 la majorité de leurs cotonnades sous forme de "coupons" de 3 mètres au maximum; par contre en 1946, ils nous ont expédié 118.000 kgs. de cotonnades en "pièces", soit près de 900.000 m², outre les coupons, (environ 30.000 kgs.)

D'autre part, la Grande-Bretagne intervient pour près du 1/3 de nos importations totales de cotonnades; les deux tiers restant étant fournis par des pays européens tels que l'Italie, la France, l'Espagne, la Tchécoslovaquie, la Suisse.

Le Japon n'a expédié que 9.000 kgs. de cotonnades, (nous rappelons qu'une importante affaire de troc de coton égyptien contre soieries a été conclue avec ce pays; il n'est pas exclu de voir la production japonaise de cotonnades apparaître à brève échéance sur notre marché).

De tout ce qui précède, il se dégage deux points essentiels, à savoir: la diminution drastique de nos importations et la hausse substantielle des prix de ces cotonnades à l'étranger.

La baisse de nos importations est justifiée, comme nous le disions au début de cet article, par l'essor considérable de notre industrie textile qui tend en qualité à concurrencer les meilleures productions mondiales, ayant sous la main une matière première de choix.

Quant à la hausse des prix, elle tend à continuer si on en juge par les derniers chiffres mis à notre disposition par la Statistique Générale de l'Etat; pour le premier semestre de 1947, une hausse moyenne des prix de 11 0/0 est enregistrée sur les importations de cotonnades, (2.185.000 kgs. valant L.E. 1.806.000) Si nous tenons compte également de la hausse enregistrée sur le coton aussi bien en Egypte qu'aux Etats-Unis, depuis quelques mois, nous ne pouvons nous attendre à une baisse immédiate de ces produits. Mais à plus longue échéance, nous devons tenir compte des autres facteurs qui entrent dans l'établissement de la conjoncture internationale, et il n'est pas exclu que les cotonnades soient comprises dans l'alignement qui précéderait bientôt les économistes américains.

SOCIÉTÉ EGYPTIENNE DE FILATURE ET TISSAGE DE LAINE (S.A.E.)

(R.C. Caïre 25988)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui sera tenue le 7 Janvier 1948

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, en conformité de l'Art. 50 des Statuts, le Bilan et le Compte Profits et Pertes se rapportant à l'Exercice clos le 31 octobre 1947.

Bien que le matériel acheté en vue d'accroître la production ne soit pas encore complètement livré par suite de retards de livraison chez nos fournisseurs, votre Société a produit cette année des quantités de filés et tissus de laine en sensible augmentation sur les années précédentes; il en résulte donc que le chiffre d'affaires de l'exercice est le plus élevé que la Société ait jamais réalisé.

L'entreprise industrielle lainière, à la constitution de laquelle votre Société s'est intéressé l'an dernier et dont elle a le contrôle, se développe rapidement. Son Usine de Peignage, qui est actuellement en cours d'installation, entrera probablement en production sur le milieu de l'année 1948 et pourra ainsi assurer à votre Société son alimentation en peigné à des conditions de qualités et de prix qui la placeront dans la situation la plus avantageuse.

Nos bénéficiaires de l'Exercice clos le 31 Octobre 1947, après déduction de toutes charges, des amortissements ordinaires, de réserves spéciales pour dépréciation du stock et amortissements des nouvelles acquisitions (conformément à la loi No. 61 de 1941) ainsi que d'une provision pour impôts et éventualités, se sont élevés à

Nous vous proposons de déduire:	L.E. M.
10 0/0 à la Réserve Statutaire	11.889.142
	<hr/>
7 0/0 d'intérêt statutaire soit P.T. 28 par action sur 125.000	107.002.282
	<hr/>
10 0/0 du reliquat au Conseil d'Administration	72.002.282
	<hr/>
laissant un solde de	7.200.228
auquel il y a lieu d'ajouter le report de l'Exercice précédent	64.802.054
	<hr/>
faisant un total de	1.861.372
sur lequel nous vous proposons de prélever un dividende additionnel de 13 0/0 soit P.T. 52 par action, sur 125.000 actions	66.663.426
	<hr/>
laissant un solde à reporter à nouveau de	65.000.—
	<hr/>
	1.663.426

Après avoir entendu le rapport du Censeur, vous voudrez bien statuer sur le Bilan et le Compte Profits et Pertes qui vous sont présentés et donner déchargement aux Administrateurs pour l'Exercice 1946/47.

Si vous approuvez cette répartition, le dividende total de l'Exercice 1948/1947 sera de P.T. 80 par action sur lequel il vous a été déjà versé en Novembre dernier, contre estampillage du coupon No. 7 un dividende intérimaire de P.T. 40: vous toucherez donc un solde de P.T. 40 sous déduction des impôts sur le dividende total à partir du 1er février 1948, contre remise du coupon No. 7 aux guichets du Comptoir National d'Escompte de Paris.

Conformément à l'article 21 des Statuts, vous aurez à procéder au renouvellement partiel du Conseil. Les Administrateurs sortants cette année sont MM. Pierre Pollet Thiriez et Robert Pollet qui sont rééligibles et se représentent à vos suffrages.

Monsieur André Pollet Masurel, qui se retire des affaires, a manifesté le désir de ne plus faire partie de votre Conseil. Il nous a fait part de sa décision à fin décembre 1946. Le Conseil, dans sa réunion du 16 janvier 1947, a accepté cette démission tout en regrettant cette décision et tient à exprimer à l'Administrateur démissionnaire ses remerciements pour sa collaboration éclairée depuis la constitution de la Société.

Aux termes de l'article 35 des Statuts, veuillez ratifier le montant alloué aux Administrateurs à titre de jetons de présence pour l'Exercice clos le 31 octobre 1947.

Nous vous prions également de ratifier, conformément à l'Article 32 des Statuts, la gratification et la rémunération des Administrateurs-Délégués, décidées par le Conseil dans sa réunion du 4 Décembre 1947.

Vous aurez enfin à nommer un Censeur pour l'Exercice 1947/1948 et fixer ses honoraires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN ARRETE AU 31 OCTOBRE 1947

ACTIF	L.E. M.	L.E. M.	PASSIF	L.E. M.	L.E. M.
TERRAINS, BATIMENTS, MATERIEL, INSTALLATIONS MOBILIER, MATERIEL ROULANT ET MATERIEL SOUS LIVRAISON (après déduction des amortissements ordinaires)		501.331.630	CAPITAL		
STOCK (Certifié par l'Administrateur-Délégué au prix coûtant ou moins)			125.000 Actions de L.E. 4 chacune entièrement libérées		500.000.—
Marchandises en route, matières premières, en cours de fabrication, produits finis et approvisionnements divers	262.335.681		RESERVES STATUTAIRES (Loi No. 60/1941 Art. 7)		30.787.184
DEBITEURS DIVERS	40.177.362		Pour dépréciation du stock	50.000.—	
ESPECES en CAISSE et en BANQUES	236.267.702		Pour amortissements nouvelles acquisitions	365.963.998	415.963.998
PROVISIONS CREDITS DOCUMENTAIRES	67.992.037		CREDITEURS DIVERS (y compris provision pour impôts)		427.102.711
PORTEFEUILLE TITRES	397.800.—	1.004.572.782	FONDS D'INDEMNISATION DU PERSONNEL		11.297.723
DEPOT STATUTAIRE ADMINISTRATEURS	7.000.—		PROFITS ET PERTES		
			Report Exercice précédent après répartition suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Janvier 1947	1.861.372	
			Résultats de l'Exercice 1946/1947	118.891.421	120.752.796
			CAUTIONNEMENT ADMINISTRATEURS	7.000.—	
		1.505.904.412			1.505.904.412

RAPPORT DU CENSEUR

Nous avons vérifié le Bilan ci-haut arrêté au 31 octobre 1947 avec les registres et documents y relatifs et certifions l'avoir trouvé conforme. Nous sommes d'avis que le susdit bilan reflète la situation exacte et sincère de la Société Egyptienne de Filature

et Tissage de Laine, S.A.E. telle qu'elle ressort des registres de la Société.

Le Caire, le 19 décembre 1947.

(Signé): **RUSSELL & Co.**
Chartered Accountants.

**COMPTE PROFITS ET PERTES
pour l'Exercice arrêté au 31 Octobre 1947**

	L.E. M.	L.E. M.		L.E. M.
FRAIS GENERAUX		29.900,594	BENEFICE NET DES EXPLOITATIONS	425.997,247
JETONS DE PRESENCE		3.000,—	DIVERS	585,684
FONDS D'Indemnisation du Personnel		3.594,601		
AMORTISSEMENTS Ordinaires		7.120,532		
DEPRECIATION Matériel roulant		1.563,250		
RESERVES SPECIALES				
Pour dépréciation du Stock	22.000,—			
Pour amortissements des nouvelles acquisitions	118.512,530	140.512,530		
PROVISION pour impôts et éventualités		122.000,—		
BENEFICES VIRES AU BILAN		118.891,424		
		426.582,931		426.582,931

MISES EN RAPPORT

La Chambre de Commerce Française du Caire nous communique la dernière liste des fabricants, négociants et exportateurs de France à la recherche de représentants ou commissionnaires en Egypte.

Les Membres de la Chambre de Commerce Française du Caire que les articles de la liste ci-dessous pourraient intéresser sont priés d'en informer le Secrétariat autant que possible par lettre, indiquant les numéros de référence.

Numéros et Villes	Articles
394 de St-Quentin	— Vins, liqueurs et champagnes.
395 „ Paris	— Appareils de mesure, de contrôle et de précision.
396 „ Roanne	— Pullovers femmes et hommes, costumes deux-pièces, vestes de luxe et d'intérieur, canadiennes fourrées, robes de chambre, etc.
397 „ Paris	— Manufacture de bonneterie de luxe.
398 „ Montluçon (Allier)	— Thermomètres médicaux.
399 „ Paris	— Postes de Radios.
400 „ „	— Produits chimiques (pr. droguerie et peintures).
401 „ St-Mandé	— Montres.
402 „ Bordeaux	— Gin, whisky et liqueurs, vins de Bordeaux et mousseux.
403 „ „	— Chaussures.
404 „ Chatillon - sur - Challaronne	— Pastilles digestives.
405 „ Paris	— Enduit pour faire adhérer les joints de culasses aux moteurs.
406 „ „	— Bonneterie.
407 „ „	— Articles de ménage en émail et aluminium (vaisselle de table, faïence, porcelaine, verrerie ainsi que coutellerie).
408 „ „	— Jouets.
409 „ „	— Frigidaires.
410 „ Colmar	— Produits de la laine.
411 „ Marseille	— Jouets et articles divers.
412 „ Paris	— Cirage crème.
413 „ „	— Spécialités pharmaceutiques.
414 „ „	— Articles médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques, appareils de radiologie avec outillage et accessoires, appareils d'accouchement électrique, appareils de diathermie, ultra-violet et infra-rouge, instruments de chirurgie, salles de stérilisation complètes, installations de bureau médical avec vitrines, matériel de laboratoire de chimie, biberons et accessoires, ampoules et compte-gouttes, thermomètres médicaux.
415 „ Mendixe (Basses Pyrénées)	— Bois pour brosses et de caisserie, manches de pinceaux.
416 „ Angers	— Commission, représentation, importation et exportation.
417 „ Paris	— Articles pour quincaillerie et droguerie.
418 „ „	— Colles et soudures, rondelles anti-fuites.
419 „ „	— Films français, appareillage cinématographique.
420 „ „	— Champagnes, cognacs, vins et brandies.
421 „ „	— Tissus industriels, cotonnades et rayonne.
422 „ „	— Bicyclettes et motocyclettes légères.
423 „ „	— Faïence et porcelaine, petit outillage à main et outillage de machine.
424 „ Marseille	— Huiles essentielles et de parfumerie, produits aromatiques.
425 „ Epernay	— Vins et spiritueux, champagnes.
426 „ „	— Modes, articles de Paris, articles de luxe.
427 „ „	— Objets de papeterie.
428 „ „	— Parfums.
429 „ Marseille	— Articles de bureaux.
430 „ „	— Insecticides et Produits de Droguerie, faïences sanitaires.
431 „ „	— Montres.
432 „ „	— Quincaillerie.
433 „ „	— Articles de ménage, verrerie fine et ordinaire, faïence et porcelaine.
434 „ „	— Articles galvanisés, étamés et émaillés.
435 „ Pessac (Gironde)	— Vins de Bordeaux.
436 „ Juan-les-Pins	— Bijoux fantaisie, émaux de Limoges sur broches, montres de fabrication suisse.
437 „ „ „	— Extraits de parfums.
438 „ „ „	— Vins et spiritueux.
439 „ Paris	— Phosphates.
440 „ „	— Bois.
441 „ „	— Moteurs électriques.
442 „ „	— Wagonnets, rails décauville.
443 „ „	— Briquets.
444 „ „	— Bonneterie, élastique tous genres, fermetures éclair, fil de soie en fusettes.
445 „ „	— (Articles de ménage, ustensiles de cuisine.
446 „ „	— Bibeloterie — fournitures de ménage.

THE EGYPTIAN SALT & SODA COMPANY LIMITED

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à la 48ème Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui a été tenue au Siège de la Société, 2, rue Fouad Ier, à Alexandrie, le 23 Décembre 1947 à 4h. p.m.

Conseil d'Administration :

Mr. ALFRED LIAN, Président

S.E. ALY EMINE YEHIA PACHA, Vice-Président.

S.E. HUSSEIN FAHMY BEY, Administrateur-Délégué

S.E. Dr. HAFEZ AFIFI PACHA Mr. ELIE N. DJEDDAH

S.E. ISMAIL SEDKY PACHA Mr. O. ELLSW. LAMBIOTTE

S.E. ASLAN CATTAUI BEY Mr. SILVIO PINTO

Directeur Général: Mr. G. PSACHAROPOULO

Secrétaires: HEWAT, BRIDSON & NEWBY

Agents à Londres: GARDINER, HUNTER & Co.

Siège Social :

53, NEW BROAD STREET, LONDRES, E.C. 2.

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le Bilan et les Comptes Profits et Pertes de notre Société pour l'Exercice clos au 31 Août 1947.

La production dans les différents domaines de notre activité industrielle s'est maintenue, en moyenne, au niveau élevé de l'exercice précédent. Toutefois, mention spéciale doit être faite de notre production de soude caustique laquelle, poussée à son maximum possible — compte tenu de l'état vétuste de notre installation et des conditions extrêmement difficiles de l'exploitation du Wady Natroun — a pu satisfaire dans une mesure appréciable, les besoins urgents du pays en cet article de toute première nécessité.

Notre mouvement commercial a suivi une courbe nettement ascendante en raison directe de la recrudescence dans la demande de tous nos produits. Des opérations de troc conclues durant l'exercice avec divers pays à l'étranger sont venues se greffer au volume déjà important de notre activité générale. En l'état des dispositions restrictives régissant notre commerce extérieur, les affaires de ce genre constituent pratiquement l'unique procédure possible permettant de combler les vides de notre approvisionnement soit en ingrédients, introuvables en Egypte, soit en machines et matériaux d'industrie.

L'exécution de nos commandes en cours à l'étranger pour la modernisation de nos installations se poursuit graduellement, bien qu'à un rythme plus lent que celui escompté en son temps. Nous pensons, néanmoins, qu'au cours du premier semestre de l'année 1948 une bonne partie du matériel commandé pourra être en notre possession.

Depuis la clôture des comptes de l'exercice nous avons pu, heureusement, régler à l'amiable avec les Autorités fiscales un grand nombre des questions litigieuses dont mention était faite dans notre précédent Rapport. La solution de certains autres points sur lesquels aucun accord avec l'Administration du Fisc n'a pu être atteint, sera confiée par nous à l'appréciation des Tribunaux.

Au cours de la période entre le 31 Août dernier et la présente soumission des comptes à MM. les Actionnaires, l'Acte de Concession relatif à l'exploitation des Salines du Mex et du Domaine de Wady Natroun, venu à échéance à la date du 10 Novembre 1947, se trouve être, de ce chef, caduc depuis lors. Les dispositions nécessaires furent prises en temps voulu afin de nous conformer strictement aux clauses de nos accords, ainsi que pour répondre tant envers le Gouvernement Egyptien qu'envers notre Personnel ouvrier du Mex et de Wady Natroun, à toutes nos obligations en découlant. Nonobstant ce fait, notre Société, consultée à plusieurs reprises à cet effet par les Autorités officielles compétentes, fut requise, en dernier lieu, par le Gouvernement Egyptien de poursuivre, à titre provisoire l'exploitation tant du Mex que de Wady Natroun, en attendant que les Pouvoirs Législatifs se prononcent définitivement sur cette affaire. Notre Société a accepté cette proposition.

Les amortissements ordinaires inscrits au Bilan cette année s'élèvent à L.E. 11.895. Les amortissements extraordinaires s'élèvent à L.E. 58.572. Ce dernier chiffre comprend, en vertu des dispositions fiscales en vigueur, la valeur des constructions, installations et acquisitions diverses de l'exercice sous revue.

Les comptes qui vous sont soumis, d'autre part, laissent un solde disponible de L.E. 233.023, qui permettrait la distribution aux actionnaires d'un dividende de 4/6 (soit P.T. 21,9375) brut par action. Si vous approuvez notre proposition, vous aurez donc à toucher, contre coupon No. 49 :

- P.T. 19,62063 par action, à titre de dividende net d'impôts et de timbre égyptiens;
- P.T. 2,39277 par action, provenant de la répartition de sommes rendues disponibles par suite de la solution favorable donnée en Justice à un litige concernant de précédentes distributions de bénéfices.

P.T. 22,01340 par action.

Aux actionnaires titulaires de certificats nominatifs à la date du 6 Décembre 1947, le dividende sera payé de la même manière que les années précédentes.

L'ordre de sortie met fin aux mandats de L.L.E.E. Aly Emine Yehia Pacha et Dr. Hafez Afifi Pacha qui sont rééligibles et se représentent à vos suffrages.

Comme par le passé, notre Personnel de tous rangs: Fonctionnaires, Employés et Ouvriers, a fait preuve, dans l'accomplissement de ses tâches respectives d'un zèle et d'un dévouement dignes de tout éloge. Avec notre propre appréciation de l'effort accompli nous adressons à tous, en votre nom, nos remerciements les plus sincères.

MM. HEWAT, BRIDSON & NEWBY

Secrétaires.

ALFRED LIAN & ALY EMINE YEHIA

Administrateurs.



Lettre de PALESTINE

Jérusalem, mi-décembre.

EXPORTATION DE VINS EN ANGLETERRE

L'exportation de vins de Palestine va sans doute augmenter brusquement, à la suite d'un accord qui vient d'être conclu entre les viticulteurs du pays et le Ministère britannique du Ravitaillement, annonce le journal telavivien "Ha'aretz". "Pour la première fois", ajoute la feuille, "des vins de Palestine seront envoyés en quantités substantielles aux marchés non-juifs". En 1945, la Palestine exporta pour LP 46.000 de vins. En 1946, le chiffre atteignit LP 53.000. Le plus récent quota, officiellement approuvé, permettra d'exporter pour LP 20.000 (environ 700.000 litres). Les prix de détail seront les mêmes que ceux demandés pour les vins de Chypre et de l'Afrique du Sud, c'est-à-dire 12 à 13 sh. le gallon. Cent à deux cent mille litres de vin palestinien iront en outre aux Etats-Unis, aux Pays-Bas et dans d'autres pays.

La popularité croissante dont les vins de Palestine jouissent en Angleterre semble due en bonne partie au fait que les soldats britanniques ont appris à les connaître et à les apprécier lorsqu'ils étaient stationnés ici. Les vins français sont considérés comme supérieurs, mais en général, ils sont beaucoup plus lourds que ceux de Palestine. Quant à l'Espagne, le commerce avec elle est entravé par des difficultés monétaires, tandis que la Palestine se trouve, comme l'on sait, dans le bloc sterling.

PROPAGANDE POUR LA CONSOMMATION DU VIN

Comme la production de vins, dans le secteur juif, a atteint en 1947 près de six millions de litres et comme on n'en consomme pas plus de trois millions par an dans le pays, de vastes stocks de vins de toute espèce se sont accumulés dans les celliers, au cours des dernières années. Les chances d'en exporter sont favorables. Néanmoins, les viticulteurs tiennent beaucoup à encourager la consommation de leurs vins sur le marché intérieur. Ils proposent de grever de taxes plus élevées certaines boissons importées, notamment le cognac. En 1946, par exemple, la valeur des vins et spiritueux achetés à l'étranger, et surtout en France, a atteint la somme de LP 11.000.000, bien que les prix de cognacs et de liqueurs d'importation soient de soixante-dix pour cent plus élevés que ceux des produits palestiniens, et même dépassent cette proportion dans le commerce en détail.

LE PAIN DE SEIGLE EST PLUS DEMANDE

Il y a, en Palestine, une forte demande de pain de seigle, que l'on importe surtout de Turquie, actuellement. Les boulangeries du secteur juif, en particulier, font plus usage de seigle qu'elles ne l'ont fait dans les années précédentes.

En considération de ce développement, les expériences consacrées à la culture du seigle en Palestine par la Station d'essais agricoles de l'Agence Juive, à Rehovoth, présentent naturellement un intérêt considérable. Dans la revue mensuelle d'agriculture "Hassadeh", le Dr. M. Plaut et le Dr. M. Kostriusky rendent compte du résultat de ces travaux. Il est prouvé, disent-ils, que le seigle n'est pas cultivable seulement sous un climat nordique, comme on le pensait jusqu'ici, mais qu'on peut aussi le cultiver en Palestine, et cela même dans les régions les plus chaudes de ce pays, c'est-à-dire par exemple dans les terres sablonneuses du Néghev. Le seigle, surtout certaine variété d'Anatolie, est très résistant et ses racines fortement développées lui permettent de prospérer même dans une aridité à laquelle ne survit pas le froment. Il supporte aussi un sol plus fortement salin que les autres céréales.

Notons encore, à ce propos, qu'à part les diverses expériences auxquelles donne lieu la culture des céréales, on se propose maintenant d'augmenter la surface des cultures de légumes et d'autres cultures irriguées dans les établissements du Néghev. La réalisation de ces plans est rendue possible grâce à la rapide extension du réseau d'irrigation "Mekorot". De nouveaux tuyaux, pour un million de livres, viennent d'être commandés en Angleterre.

NOUVEAUX COLONS POUR UN VIEUX VILLAGE

L'intéressante tentative de ressusciter un vieux village qui périssait et d'aider à son essor vient d'être entreprise par les colons eux-mêmes conjointement avec l'Association des fermiers de Palestine, la "P.I.C.A.", l'Agence Juive, le Fonds National Juif "Kéren Kayémeth" et la Compagnie palestinienne des Eaux.

C'est le village Ghivat-Ada, dans le nord du Saron, qui fait l'objet de cette entreprise, dont les détails nous sont rapportés dans une des plus récentes publications de l'Agence Juive. Ghivat-Ada avait été fondé par la I.C.A. du Baron Rothschild. Le village fut pris à charge par son successeur, la P.I.C.A. Mais des méthodes périmées d'exploitation extensive et d'autres obstacles en retardèrent le développement. Même la prospérité viticole, pendant la guerre, ne put améliorer sa situation d'une manière efficace. Aujourd'hui, Ghivat-Ada est un des rares établissements juifs de Palestine qui n'aient ni eau en quantité suffisante, ni électricité. La colonie ne dispose pas même d'une route convenable.

L'initiative pour la remise en marche est due à l'Association des fermiers juifs. Vingt-quatre fermiers — les mieux établis de la place — vendront chacun 25 dunams de ses terres au Fonds National Juif qui gèrera la part acquise après l'avoir transformée en propriété inaliénable de la nation. Avec l'argent obtenu par cette transaction, les fermiers rembourseront une partie de leurs dettes à la P.I.C.A. Ils participeront en outre à l'installation d'un château d'eau et d'un réseau d'irrigation pour leurs champs. Aux dunams donnés par la P.I.C.A. Sur ces 1.100 dunams, on envisage d'établir une trentaine de nouvelles familles. Chaque unité aura ses 35 à 40 dunams, y compris 15 à 20 dunams de terre cultivable.

ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES

Agence Juive. Parmi les nouveaux colons se trouveront un certain nombre de vétérans de la guerre. Le nouveau projet de colonisation sera financé et exécuté par le Département pour la Colonisation privée auprès de l'Agence Juive. Ils constitueront avec les "vétérans" de Ghivat-A une société coopérative dont les principales tâches seront l'adduction d'eau, l'achat en commun des denrées essentielles et l'écoulement des produits agricoles.

La Compagnie palestinienne des Eaux pose actuellement des tuyaux qui relieront le village à ses puits, situés à Karkour. Prochainement le labourage des terres nouvellement destinées. Les colons ont fait l'acquisition d'un tracteur et commenceront aux cultures.

LES EMPLOYES DES COMPAGNIES AERIENNES

S'ORGANISENT

Peu avant les désordres actuels, les employés juifs et arabes des succursales palestiniennes de la B.O.A.C. britannique et de la T.W.A. américaine avaient essayé pour la première fois de se syndiquer, les employés juifs par l'intermédiaire de la Fédération Générale du Travail (Histaderouth), les Arabes par l'intermédiaire du Congrès Syndical Arabe.

La compagnie britannique a plus de 200 employés juifs et arabes dans ses bureaux de Jérusalem et de Lydda : quant à la T.W.A., son personnel palestinien compte une cinquantaine de membres.

Il se peut que la Palestine dispose bientôt, en plus de Lydda, et de Haifa, d'un petit aéroport à Tel-Aviv. En fait, six petits avions appartenant à la Compagnie juive "Aviron" ont été transférés de Lydda à Tel-Aviv, pour des raisons de sécurité, et sont stationnés maintenant au champ d'aviation situé près de l'usine électrique Reading, à l'embouchure du Yarkon. Cet aéroport réouverture officielle aura lieu sans doute à une date ultérieure, avait déjà été occasionnellement utilisé pendant la guerre. Sa aéroports du pays. Il est certain, néanmoins, que Lydda restera le principal aéroport de Palestine pour les voyages à l'étranger.



LES RICHESSES

I. — L'OURAL DANS LE PASSE ET LE PRESENT.

Aucune contrée dans le monde entier ne contient autant de richesses naturelles que l'Oural.

Son passé préhistorique se perd dans les brumes, et il n'est possible que d'y retrouver les traces de l'ancienne culture de peuples inconnus, qui y extrayaient de l'or, du cuivre et peut-être de l'étain. Ce n'est qu'au XVII^{ème} siècle que les minéralogistes moscovites commencèrent leurs recherches dans l'Oural.

L'empire de Pierre 1^{er} avait besoin de beaucoup de métal. C'est pourquoi, en 1703, on commença la construction de la première entreprise métallurgique de l'Oural, celle de Néviasky. Ses environs furent peuplés de Suédois: on sait, qu'après la bataille de Poltava, l'empereur Pierre choisit parmi les prisonniers ceux qui avaient des connaissances du travail des mines et les envoya à l'Oural pour qu'ils y prospectent les métaux.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, des études spéciales sur les mines de l'Oural parurent dans la presse. L'Académie des Sciences de Pétersbourg établit la première description scientifique des richesses de cette région, qui commençait à attirer l'attention générale. Au XIX^{ème} siècle, après sa visite aux usines de l'Oural, le grand savant russe, D. Mendéléev, déclara que le centre de la vie industrielle de la Russie serait transféré dans le Sud de l'Oural. Mais, le gouvernement tsariste ne prêta aucune attention à cela et même envisagea avec méfiance les "fantaisies" du professeur libéral.

Le gouvernement soviétique ouvrit un nouveau chapitre de l'histoire de l'Oural. La Grande Révolution d'octobre abolit les vieilles formes de propriété foncière, remit au peuple les richesses du sous-sol et débarrassa les organisations scientifiques de tout esprit de caste. Alors les travaux de prospection géologique furent entrepris dans l'Oural sur une échelle formidable.

Son développement industriel marcha de l'avant à pas de géant, et la guerre mondiale, au cours de laquelle furent temporairement évacués dans l'Oural ingénieurs, ouvriers et de nombreux outillages d'usines des régions envahies par les Allemands, donna une nouvelle et puissante impulsion à son développement.

II. — HISTOIRE GEOLOGIQUE DES MONTS D'OURAL.

Il est impossible de s'imaginer les richesses de l'Oural sans en connaître son histoire géologique. Jusqu'à présent, la géochimie, qui nous aide à connaître les formations minérales de la nature, est encore une science très jeune.

Elle n'a fait de progrès qu'au cours des vingt-cinq dernières années, principalement grâce aux travaux des savants russes et américains. Sa tâche consiste à examiner et à définir l'état et l'évolution des éléments chimiques dans l'écorce terrestre et indique les moyens de rechercher et de prospector les gisements de minéraux utiles. Par l'étude de certaines généralités, la géochimie s'efforce d'indiquer où et dans quelles conditions on peut s'attendre à trouver, par exemple, des gisements de vanadium ou de wolfram; quels seront les métaux qui "de préférence" se trouveront mélangés ensemble comme, disons, le baryum et le potassium; ceux qui se "fuiront" l'un l'autre, comme, par exemple, le tellure et le tentale. C'est la géochimie qui a permis d'établir l'histoire géologique de l'Oural.

Les Monts Ourals forment un système géologique complexe de plusieurs milliers de kilomètres. Ils se sont formés au lieu de rencontre de deux grands massifs qui, flottant jadis à la surface de la terre en fusion, se refroidissaient lentement.

Un de ces puissants massifs occidental porte maintenant le nom de massif russe et l'autre celui de massif sibérien. Ils se heurtèrent l'un contre l'autre dans les mouvements oscillatoires de l'écorce de la terre. Ces heurts, qui se répétèrent au cours de nombreux millions d'années, rendirent complexes les formations des lieux de rencontre des vagues rocheuses, particulièrement de l'Est. Ils soulevèrent l'écorce de ces terres, créant toujours de nouveaux monts. La masse en fusion des profondeurs s'éleva, se refroidit et peu à peu se cristallisa.

Les formations rocheuses du vert sombre de l'Oural, venues des profondeurs de la terre, sont particulièrement riches en métaux: fer, chrome, nickel, et parfois en tiane et vanadium.

Plus tard, le massif en fusion de l'Oural commença lentement à se refroidir aussi aux grandes profondeurs. Des mélanges encore en ignition s'en détachèrent. C'est justement de cette façon que se formèrent les gisements sulfureux de métaux non-ferreux: plomb, zinc, cuivre, etc.

Enfin, après le mélange tempétueux des alliages en ignition et des solutions en ébullition surchauffées par des vapeurs,



P
A. FEL

arrive petit à petit la dernière période de l'histoire des masses en fusion venues des abîmes. Traversant les vieilles formations s'élèvent du sein de la terre les granits gris ouraliens bien connus, porteurs des principales richesses, des plus merveilleuses de l'Oural.

A la surface, les masses granitiques commencent à se refroidir. Mais, la couche peu épaisse est rompue par les vapeurs condensées sous elle, et ces crevasses servent d'issues à d'autres masses en fusion. Des vapeurs d'eau et des matières volatiles y pénétrèrent, où elles se cristallisèrent lentement, formant ce qu'on appelle des filons pegmatites. Ces filons divergèrent comme des branches d'arbres, s'éloignant du centre granitique coupant la surface du massif granitique dans différentes directions et perçant l'enveloppe d'autres roches. Ce n'était plus des roches ignisées, ni des mélanges formés par l'eau; c'était une substance de matières réciproquement dissolues et un amoncellement d'une énorme quantité de vapeurs et de gaz surchauffés.

Le durcissement de ces filons commençait sur les parois pénétrant lentement à l'intérieur. Dans certains cas, il se formait une masse à gros grains avec des cristaux de quartz et de feldspath atteignant un mètre de diamètre et des plaques de mica plus grandes qu'une assiette. Dans d'autres cas, le mélange des minéraux était fait par une suite strictement successive. Mais le plus souvent il formait ce qu'on appelle des granits pegmatites ou pierres de juifs, d'une structure étonnante.

Très souvent il restait des cavités entre les parois des filons pegmatites, formant d'étroites fissures ou des poches. Sur les parois de ces poches et fissures se formaient de beaux cristaux de quartz enfumé et de feldspath, des aiguilles de tourmaline, quelquefois noires comme charbon ou rouges et vertes; des topazes bleuâtres, transparentes comme l'eau, et de grands cristaux hexaèdres de mica lithinifères. Ces minéraux s'enchevêtraient parfois avec des formations bizarres, multicolores.

Un très grand nombre d'autres minéraux plus rares s'ajoutent à ceux-ci, formant parfois des petits cristaux encore peu étudiés qui sont des combinaisons de terres rares et de métaux. Dans les filons quartzeux on rencontre du molybdène, du wolfram, du lithium, du zirconium, du béryllium et du niobium.

Ces métaux énumérés, ayant une importance industrielle considérable, se rencontrent dans les granits pegmatites de l'Oural; on peut y ajouter encore des pierres précieuses et de couleurs comme l'émeraude, le zircon, le cristal de roche et le jaspé.

Pendant, revenons à l'histoire géologique de l'Oural.

A partir de l'époque permienne, le tumultueux soulèvement des Monts Ourals s'arrête peu à peu. Les masses souterraines, en fusion tourbillonnantes se tranquilisent. Et à l'Ouest, la grande Mer de Perm s'approche des chaînes de montagnes. Elles s'étendent du Nord au Sud sur plusieurs milliers de kilomètres, couvrant l'emplacement occupé actuellement par la Mer Caspienne et étendant leurs ramifications à l'Occident presque jusqu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui la grande ville ukrainienne de Karkov. La vie organique complexe de la Mer de Perm triture tout ce que lui apportent les grands fleuves sortant des Monts Ourals.

Mais, petit à petit, la Mer de Perm se modifie et disparaît. Des sels se sont déposés sur son fond formant toute une gamme de couleurs d'une blancheur de neige, rouge, bleu clair, gris. C'est dans cette période que s'y sont accumulées d'énormes quantités de sels les plus différents comme le potasse, le chlorure de sodium, la magnésie, le brome, le chlore, et aussi l'iode, le césium et la rubidium. C'est alors que se forment les gîtes importants de potasse de Solikamsk.

Les processus géologiques se sont arrêtés peu à peu dans les profondeurs de l'Oural, mais les puissantes forces de la nature renforcèrent toujours leur action destructive à la surface de la terre. Elles rasent des chaînes de montagnes, détruisent ou abattent par l'eau des couches et des filons de minerais, de sorte que les contrées montagneuses se transforment en plaines et les massifs granitiques en sables arifères et en terrains fertiles.

S DE L'OURAL



SMAN



Les plus récentes formations se déposent tout au long des chaînes de montagnes qui se désagrègent à l'Est et à l'Ouest. Dans cette époque-là, la houille de l'Oural se forme. Des nappes de pétrole naissent sur les pentes occidentales des montagnes dans le milieu mystérieux des anciennes mers peu profondes comportant quelques anciens récifs de corail, au cours des variations compliquées du littoral. Pendant de nombreux millions d'années, les granits se détruisent par érosion. Le kaolin d'une blancheur pure se dépose dans certaines places, qui est utilisé, à présent, pour la fabrication d'isolateurs et de porcelaines. Dans d'autres places, se sont des sables siliceux, utilisés maintenant pour la production du verre. Simultanément, dans des temps différents de l'histoire géologique de l'Oural, s'accumule aussi un minéral particulier, la bauxite, qui est maintenant la principale matière première de la puissante industrie soviétique de l'aluminium, et dont personne ne soupçonnait l'existence, il y a encore quinze ans.

III. — L'INDUSTRIE MINIÈRE DE L'OURAL.

Il est difficile d'énumérer les minéraux de l'Oural, mais il est plus facile de citer ce qui n'est pas encore extrait et reste à prospecter dans son sein. Pendant de longues années, l'Oural a donné de grandes quantités d'or de placers, et, ces derniers temps, de l'or contenu dans des filons quartzeux profonds, des anciennes ramifications granitiques.

Dès le XIX^{ème} siècle, un autre métal précieux, le platine, y est aussi extrait. Les terrains platinifères ouraliens ont été la base de l'industrie mondiale du platine. On poursuit actuellement des travaux sur ses principaux gisements, qui contiennent aussi des métaux lourds du groupe de ce métal.

Les nombreux métaux non-ferreux, sont la base d'une nouvelle branche de l'industrie de l'Oural. Sous le régime tsariste, on n'y extrayait que du cuivre et un peu de zinc. Maintenant, l'Oural est devenu le principal producteur de cuivre de l'URSS, on y découvre chaque année de nouveaux gisements.

Dans certains gisements, le zinc est allié au cuivre, mais le plomb s'y rencontre plus rarement.

Les réserves de minerais d'aluminium sont grandioses. Les gisements de bauxite s'étendent du nord jusqu'aux steppes du Kazakhstan.

Si on ajoute à cette liste les énormes richesses de magnésium dans les gisements de Solikamsk, le rôle important joué par les métaux non-ferreux de l'Oural deviendra plus clair.

Les métaux rares se rencontrent souvent avec ceux non-ferreux, généralement peu connus, ils occupent une place importante dans l'industrie, l'agriculture et dans les productions de guerre. Nous parlons du cobalt, du bismuth, du cadmium, de l'indium et leurs dérivés: le sélénium et le tellure, extraits des résidus des usines de zinc.

Les minerais de fer de l'Oural sont mis à la base de l'industrie sidérurgique. Leur importance ne consiste pas seulement dans la quantité des réserves, mais aussi dans la multiplicité des sortes. Ce sont des minerais d'une pureté exclusive, ne contenant ni soufre ni phosphore, ou bien ceux riches en mélanges d'apatites et donnant des fortes phosphorées. Certains de ces minerais contiennent une grande quantité de chrome et de nickel, éléments nécessaires pour des sortes spéciales d'acier, ainsi que les célèbres minerais titano-magnétiques riches et titane et vanadium qui se trouvent sur les versants orientaux et occidentaux de l'Oural.

Ces mêmes métaux, le nickel et le chrome en particulier, forment de grands gisements indépendants de façon que l'Oural occupe une des premières places au monde entier par ses gisements de chrome.

On trouve les richesses en manganèse de plus en plus dans l'Oural. Ce métal, indispensable à la sidérurgie, était jusqu'à présent extrait au Caucase ou en Ukraine. Mais on a commencé à utiliser largement pendant la guerre les minerais locaux de manganèse, des gisements ayant été découverts dans les régions du Nord de l'Oural et dans le Sud, près d'Orsk.

Une série spéciale de métaux se trouve dans les granits. On extrait dans les massifs granitiques, en plus des pierres précieuses, du wolfram et du molybdène, du zirconium et du ni-

bium, du tantale et du béryllium, du lithium et du thorium. Du minéral de niobium, unique au monde, est extrait à présent dans l'Oural du Sud sous forme d'ilméno-rutile.

Dans la région de Solikamsk, se trouvent des réserves grandioses de sels: chlorure de sodium, sels de magnésie et de brome qui auront une grande importance industrielle dans l'avenir. Les terrains potassiques contiennent les plus précieux métaux industriels: le rubidium et le césium.

Depuis des années, l'Oural est la principale base de production de l'acide sulfurique de l'URSS. Les pyrites séparées du minéral de cuivre sont transportées dans les centres industriels du pays.

On n'a pu également estimer définitivement les richesses en phosphore représentées par des phosphorites et des minerais de fer du moyen-Oural contenant de grandes quantités de phosphore.

La liste des gisements non métalliques de l'Oural est longue. Viennent d'abord les matières premières pour porcelaine et faïence: feldspath, kaolin et argiles de différentes sortes. Ce sont des argiles réfractaires de haute qualité, des gisements grandioses de magnésie, des talcs différents et autres silicates hydratés, des roches entières d'olivium supportant une température de 1.600 à 1.700 degrés centigrades.

Des gisements d'amiante, d'une importance mondiale, existent à Bajénov, près de Sverdlovsk, ainsi que du mica, du graphite, des abrasifs, largement employés en métallurgie.

Les matériaux de construction de l'Oural sont extrêmement variés. Ce sont des pierres tendres et dures, d'excellentes pierres à chaux et à plâtre, du porphyre dur et tacheté, différentes sortes de marbre et enfin des scories métallurgiques pouvant être employées comme matériaux de construction comme ballast sur les voies de chemin de fer et pour la production du ciment.

A cette échelle, il faut ajouter les immenses richesses de pétrole et de charbon, auxquelles sont liées d'autres matières précieuses. On a découvert sous les terrains pétroliers de l'Ouest et du Nord-Ouest de l'Oural des gites uniques au monde d'eaux radio-actives. Les forages à une grande profondeur donnent des eaux salines. On extrait de ces eaux du radium, du mésothorium, et aussi des sels de strontium, de baryum et d'iode. Dans l'Oural du Sud, de grandes agglomérations d'asphalte contiennent des quantités de vanadium.

Enfin, l'Oural est célèbre par ses pierres précieuses et décoratives. On en connaît plus de cinquante-cinq espèces. Les plus renommées sont les émeraudes, les améthystes, les topazes enfumées, brillantes, les béryls vert-bouteille tendre, le jaspe multicolore, le cristal de roche.

Plus de huit cents minéraux de différentes espèces sont connus dans l'Oural. Il existe dans l'Oural du Sud une remarquable chaîne de montagnes. Il semble que toutes les espèces de minéraux du monde y sont amassés. Quel géologue ou minéralogiste n'a pas entendu parler des célèbres montagnes d'Ilmène ?

Le 14 mai 1920, une décision de Lénine, pour la première fois dans le monde, classa ce magnifique musée minéralogique naturel comme domaine national en défense. L'exploitation des gisements utiles y était interdite. Les montagnes d'Ilmène sont maintenant un but d'excursion des spécialistes en minéralogie, aussi bien que des touristes de différents pays, qui s'étonnent à la prodigalité de la nature de ces lieux.

La plus grande richesse de l'Oural est sa population. Les mineurs et les métallurgistes de l'Oural forment une cohorte laborieuse ayant des traditions séculaires, héritiers des anciens sidérurgistes, artistes de la fonte des métaux et de la forge, magiciens du travail en pierres précieuses, hardis prospecteurs de minéraux. Les secrets de la production ont été transmis en Oural d'une génération à l'autre. A présent, ces traditions sont renforcées par le travail de nombreux instituts de recherches scientifiques et d'enseignements créés sous le régime soviétique. Le personnel ouvrier et ingénieur y a été complété, particulièrement pendant la guerre, par des travailleurs de l'Ukraine, de la Russie centrale, de Léningrad et des régions de la Volga qui ont apporté leurs connaissances et leur expérience, ayant enrichi les connaissances et l'expérience des gens de l'Oural.

Cet alliage humain précieux accomplira les tâches grandioses posées devant l'Oural par le nouveau quinquennal du développement de l'économie nationale de l'Union Soviétique.

(Extrait du "Bulletin de la Presse Soviétique")

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le 13 décembre 1947.

Blé

● On a attribué le récent recul des céréales sur les marchés de New-York et de Chicago au ralentissement des achats pour compte gouvernemental. La diminution des achats du gouvernement a été, par la suite, confirmée. Il paraît évident que la hausse substantielle enregistrée, ces derniers mois, par les céréales sur les marchés, américains a été causée par les achats massifs du gouvernement qui s'est ainsi procuré les importants tonnages que nécessitait son programme d'aide à l'Europe.

● La Suisse a procédé à l'achat de 100.000 tonnes de blé argentin aux prix de 60 pesos le quintal.

Cacao.

● Selon le "Daily Mail", le prix du cacao serait prochainement porté de 130 livres sterling à 230 livres sterling par tonne en Grande-Bretagne.

La production mondiale du cacao étant concentrée dans l'Afrique Occidentale et contrôlée par la Grande-Bretagne, le relèvement poursuivrait un double but:

1) neutraliser les effets de la grosse demande faite actuellement par l'Amérique sur le cacao;

2) accroître les ressources en dollars de la Grande-Bretagne.

● Les importateurs américains de cacao s'élèvent contre le monopole britannique du cacao qui, maintenant des prix de vente élevés, encourage la hausse des prix. Le monopole britannique réalisera, selon les importateurs américains, un bénéfice de 150 millions de dollars sur la production de la Gold Coast et de la Nigeria de 1947.

● Les prix du cacao sur le marché de New-York continue d'enregistrer des avances importantes. Pour le disponible on cote en clôture le 21 novembre 51,50 c. pour l'Accra et 53.000 c. pour le Bahia contre respectivement 51.00 et 52.00 c. le 13 novembre (cours nominal).

● Aux Etats-Unis, on signale l'achat de 50.000 sacs de cacao brésilien sur la base de 38 1/2 cents livraisons décembre et février, et de 38 cents sur janvier à mars. Ces prix représentent un recul de 5 à 5 1/2 cents par livre sur les précédents achats de cacao de cette provenance.

● A New-York, le beurre de cacao est coté \$ 1,30 pour le disponible et \$ 1.25 pour livraison janvier-mars (cours nominal). Ces cours sont en baisse de quelques, cents sur les cours précédents.

● Par décision du "Nigerian Cacao Marketing Board", le prix d'achat du cacao aux producteurs pour la saison 1947-1948, a été fixé ainsi:

Qualité No. 1: 62 £ 10 sh.; Qualité No. 2: 60 £; Qualité No. 8: 57 £; Qualité No. 4: 47 £.

Céréales

● La récolte australienne de froment, une des plus belles qu'il y ait jamais eu, risque d'être perdue par suite des conditions atmosphériques défavorables. Les pluies dans les Nouvelles Galles du Sud et dans le Victoria ont accru le danger de la rouille. Dans les zones isolées la rouille et autres maladies ont déjà apparu. Dans le nord des Nouvelles Galles du Sud les sauterelles ont créé une autre menace que les fermiers essaient de combattre à l'aide du D.D.T. projeté par les lance-flammes et par les avions. Le ministère de l'Agriculture des Nouvelles Galles du Sud a prévu une récolte d'avoine record. Les premières estimations sont en effet de 18 millions de boisseaux (soit environ 325.000 tonnes) contre 10 millions l'année dernière.

● Le département de l'Agriculture des Etats-Unis a procédé le 17 novembre à une allocation de 125.668 sacs (de 700 lbs. chacun) de riz pour exportation sur les Antilles britanniques. D'autres allocations ont été annoncées, don 15.000 t. d'avoine sur la bizonne allemande, 1.000 t. de farine sur les Antilles françaises, 8.500 t. de blé sur la Suède, 8.500 t. de blé et 12.000 t. de farine sur la Belgique et 2.205 sacs de riz sur l'Irlande.

Fruits et agrumes.

● Le volume d'agrumes italiens à exporter dans la zone du franc français s'élève au total à 15.000 t. d'oranges et mandarines et 15.000 t. de citrons. L'exportation est à effectuer en clearing comme pour les fruits et les légumes par une autorisation directe concédée par les douanes.

● Pour le mois de décembre, l'horaire prévoit le chargement de 9.000 t. de bananes pour la Côte d'Afrique (Guinée, Côte d'Ivoire et Cameroun) et 8.500 t. pour les Antilles. En 1938 les importations métropolitaines ont été de 15.400 t.

● La permission d'exporter contre sterling a quelque peu ramené le marché des fruits secs de Smyrne. Néanmoins, de grosses quantités de raisin et de figues sèches restent invendues.

● A Cuba sur la récolte 1947 on estime qu'un million de caisses d'ananas de conserve seront fabriquées.

Maïs

● D'importants achats de maïs brésilien ont été dernièrement effectués par la Belgique, la Hollande et la Norvège. La Grande-Bretagne a également négocié avec le Brésil pour des achats de maïs sur la base de dollars 91 par tonne, toutefois, le règlement de la transaction ne pourra intervenir que dans le cadre du prochain accord de commerce et de paiement qui doit être réalisé entre la Grande-Bretagne et le Brésil.

● L'Argentine procède à d'importantes exportations de maïs, à destination de l'Europe. Pour la prochaine campagne, les perspectives sont, pour l'Argentine, favorables. Néanmoins, les superficies plantées en maïs ne se sont pas sensiblement accrues.

Extrait des "Marchés Coloniaux".

LA LAME DE PRECISION



SELAR 8

ULTRA MINCE

La lame qui vous permet de vous raser dans tous les sens

P.T. 10 les 10 lames

The Alexandria & Ramleh Railway Company Ltd.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1947

ACTIF	L.E.	PASSIF	L.E.
TERRAINS	47.373,264	CAPITAL AUTORISE ET EMIS : £	
BATIMENTS ET USINES : au prix coûtant	183.495,664	375.000 actions de £ 1 entier, libérées	375.000 365.625.—
MACHINES ET OUTILLAGE : id.	341.705,732	RESERVES :	
DISTRIBUTION D'ENERGIE id.	53.253,967	Activités Diverses	289.196.—
IMMEUBLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS : id.	22.214,911	Réseau de Ramleh	229.535,705
MOBILIER : id.	2.113,031	Réserve Générale	241.795,522
FRAIS D'ETUDES ET ESSAIS DIVERS : id.	2.764,236	BANQUES (Solde comptes-courants)	96.007,371
INTERETS SUR LE MONTANT DE L'INDEMNITE DE RACHAT DU RESEAU DE RAMLEH	257.734,033	CREANCIERS DIVERS	102.281,228
MAGASINS	75.536,766	COMPTES CREDITEURS ET DIVERS	6.782,609
STOCKS DES PRODUITS FABRIQUES	21.767,120	PROVISIONS DIVERSES	132.476,084
DEBITEURS DIVERS POUR COMPTES A REGULARISER	75.250.—	PROFITS ET PERTES :	
DEBITEURS DIVERS	106.175,106	Liquat de l'exercice 1945-1946	1.018,208
THE ALEXANDRIA TRANSPORT & INDUSTRIAL CY S.A.E., compte-courant	37.006,671	Solde créditeur de l'exerc. 1946-1947	61.396,796 62.415,004
FRAIS PAYES D'AVANCE ET DIVERS	5.783,653	COMPTE D'ORDRE SPECIAL :	
TITRES EN PORTEFEUILLE	30.769,108	Versements à valoir sur le règlement de l'indemnité de rachat du Réseau de Ramleh — intérêts et capital	390.703,884
ACTIONS DE THE ALEXANDRIA TRANSPORT & INDUSTRIAL CY, S.A.E., en portefeuille — Valeur nominale	144.000.—		
CAISSE ET BANQUES	4.346,410		
ACCREDITIFS	999,998		
COMPTE D'ORDRE SPECIAL : Réseau de Ramleh	513.529,737		
	1.925.818,407		1.925.818,407

COMPTE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE 1946-1947

DEBIT	L.E.	CREDIT	L.E.
ALLOCATIONS ET JETONS DE PRESENCE DES ADMINISTRATEURS	5.860,375	REVENUS BRUTS DES DIVERSES INDUSTRIES	48.341,219
En outre, 4 de nos Administrateurs ont reçu de la Filiale, The Alexandria Transport & Industrial Co. S.A.E. et à titre d'émoluments pour l'exercice 1946 un montant total de L.E. 1.400.—		REVENUS DES TITRES EN PORTEFEUILLE, INTERETS ET PRODUITS DIVERS	16.047,970
INDEMNITE AUX CENSEURS ET AU REPRESENTANT A LONDRES	438,750	BENEFICES SUR VENTES DE TITRES	9.037,320
FRAIS GENERAUX DE DIRECTION & DIVERS	27.205,941	LIQUIDATION DES COMPTES D'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRAMWAYS	6.926,743
CONTENTIEUX ET FRAIS	1.451,390	PRELEVEM. SUR LA RESERVE GENERALE ...	16.000.—
SOLDE CREDITEUR	61.396,796		
	96.353,252		96.353,252

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE S.A.E.

Exercice 1946-1947 Assemblée Générale ordinaire du 22 Décembre 1947 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport annuel sur l'Exercice 1946-1947 et de soumettre à votre examen et approbation le Bilan et le Compte "Profits & Pertes" arrêtés au 30 septembre 1947.

Ce Bilan se solde par un Bénéfice net d'Exploitation de L.E. 334.675,340ms., montant auquel est à ajouter le produit de nos diverses participations, soit L.E. 17.925,- donnant un Bénéfice disponible de L.E. 352.600,340ms., déduction faite des amortissements ordinaires sur Immeubles, Machines, Mobilier, amortissements extraordinaires sur Machines, amortissements des Nouvelles Installations en conformité de l'Article 7, alinéa 2 de la Loi No. 60 de 1941 et Provision pour Charges Fiscales et autres.

L'Exercice sous revue a été caractérisé par un accroissement notable du volume des produits textiles sur le marché local.

La reprise de la production de machines industrielles à l'étranger, à la suite du retour à l'économie du temps de paix, a permis à certaines usines du pays, de renouveler leur matériel et d'agrandir leurs installations. Par ailleurs, plusieurs sociétés de filature et de tissage, nouvellement fondées, ont commencé à produire au courant de cette année. Cela s'est traduit par une augmentation sensible de la production locale.

Au cours de cet Exercice, les restrictions imposées à la vente de certains articles de première nécessité ont été levées ou atténuées. Cependant, celles régissant l'industrie textile cotonnière furent maintenues. Le rationnement des cotonnades populaires et partant, la réquisition et la tarification des filés et des tissus, restèrent en vigueur, mais devaient subir certaines modifications de base, spécialement en ce qui concerne les filés.

D'autre part, l'extension des relations commerciales avec l'étranger, qui a marqué cette deuxième année d'après-guerre, a eu pour conséquence d'accroître les importations des produits manufacturés.

Ces facteurs n'ont pas manqué d'avoir leur répercussions défavorables sur les prix de nos produits.

Notre Société-Sœur, la Société Egyptienne des Industries Textiles, a donné, comme par le passé, des résultats satisfaisants.

Quant à la Société Egyptienne de l'Industrie de Bonneterie, elle a eu à souffrir de la surproduction de l'industrie locale ainsi que de l'apparition sur le marché d'importants stocks d'articles de bonneterie de provenance étrangère. Les résultats de cette Société n'ont donc pas été aussi satisfaisants que ceux des années précédentes.

Les comptes de l'Exercice 1946-1947 qui sont soumis à votre examen et approbation établissent ce qui suit :

Le Bénéfice net disponible, déduction faite de toute charge sociale et de toute somme que votre Conseil d'Administration a jugé opportun d'affecter à tout amortissement, s'élève à

A reporter	L.E.	352.600, 340
De cette somme, il y a lieu de déduire, conformément à l'article 42 des Statuts:		
5% à la Réserve Statutaire	L.E.	17.630, 017
5% au Conseil d'Admin.	"	17.630, 017
5% au Conseil d'Admin.	"	17.630, 017
	L.E.	317.340, 306
5% de Dividende net aux Actionnaires sur le Capital Social de L.E. 780.000,- soit P.T. 19,5 par action	"	39.000, ---
laissant ainsi un solde de	L.E.	278.340, 306
auquel est à ajouter le reliquat de l'Ex. pr.	"	2.942, 788
Du montant disponible de	L.E.	281.283, 094
vous nous proposons de distribuer un Dividende net supplémentaire de P.T. 120,5 par action, soit sur 200.000 actions	L.E.	241.000, ---
d'affecter au paiement des impôts sur le Dividende	"	37.389, 204
	"	278.389, 204
et de reporter à nouveau	L.E.	2.893, 890

Si vous approuvez cette répartition, vous aurez à toucher un Dividende de P.T. 140,- par action, net d'impôts, contre remise du Coupon No. 29, à partir du 23 Décembre 1947, à Alexandrie et au Caire, aux guichets des Banques suivantes : The National Bank of Egypt, Banque Misr, Banque Belge et Internationale en Egypte, Banque d'Athènes et Crédit Lyonnais.

Nous vous félicitons cette année d'avoir eu à nouveau la collaboration et les conseils précieux de S.E. Ismail Sedky pacha qui, comme vous vous rappelez, nous avait quitté l'année passée pour présider aux hautes destinées du Pays. Nous sommes certains que vous ratifierez avec satisfaction sa nomination.

Les Administrateurs, dont le mandat touche à sa fin cette année, sont Monsieur Constantin M. Salvago et Maître Jules Catzeflis.

Conformément à l'article 26 des Statuts, ils sont rééligibles.

Nous ne voudrions pas terminer ce Rapport sans présenter nos remerciements à notre Personnel, toujours si attaché à ses devoirs et d'un dévouement auquel il nous est agréable de rendre hommage.

Le Conseil d'Administration.

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Filature Nationale d'Egypte s'est tenue lundi dernier, le 22/12/47, à la Rue Canal Mahmoudieh - Karmous - Alex.

En l'absence du Président du Conseil, M.M. Salvago, ce fut M.L. Gasche qui en assumait la présidence, entouré de L.L.E.E. Ismail Sedky pacha, Aly Amine Yehia pacha, Hussein Sabri pacha, Abdel Hamid Badawi pacha, Abdel Razzak Aboul Kheir, Ahmed bey Selim, M.M. Lowe, Salvago, Barker, et Me. Catzeflis.

MM. Nahman et Shalam furent nommés scrutateurs 93.250 actions étaient présentes ou représentées.

Après l'approbation unanime du Rapport et des Comptes, l'assemblée ratifie la nomination des nouveaux administrateurs et réélit les administrateurs sortants.

M. Nahman félicite ensuite le Conseil pour son choix judicieux et fait le voeu de voir la Société de plus en plus prospère.

Avant de lever la séance, M. L. Gasche parla de la question du Problème Ouvrier qui a fait l'objet d'une intervention gouvernementale et rendit hommage au gouvernement qui a finalement reconnu l'importance de tels problèmes et qui a formé une Commission Supérieure pour l'étude des conditions de travail et des salaires dans les usines de filature et de tissage, en vue de l'unification des salaires dans toutes les usines du pays.

Le président termina donc en souhaitant que le Comité Supérieur terminera sa tâche avec succès afin de stabiliser la situation ouvrière dans les toutes importantes industries de la Filatures et du Tissage.

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

Avis aux Actionnaires

Messieurs les Actionnaires sont informés que le Dividende de P.T. 140 par action, net d'impôt, pour l'Exercice 1946-1947, déclaré à l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour, est payable à partir du 23 Décembre 1947, à Alexandrie et au Caire, aux guichets des suivantes Banques: The National Bank of Egypt, Banque Misr, Banque Belge et Internationale en Egypte, Banque d'Athènes, Crédit Lyonnais, contre remise du coupon No. 29.

Alexandrie, le 22. Décembre 1947.

Le Conseil d'Administration

LA SEMAINE COTONNIERE

Nous saisissons cette occasion de veiller de Fêtes pour souhaiter à tous nos amis lecteurs, une année pleine de bonheur et de prospérité.

MARCHE DE MINET EL BASSAL:—

Tous les cours de nos cotons suivirent cette semaine encore, leur courbe ininterrompue de hausse, malgré une certaine lourdeur des contrats à New-York attribuée à des liquidations de fin d'année.

En conséquence, notre parité avec l'Américain s'est beaucoup élargie, et nos Ashmounis et Zagoras sont maintenant de 250 à 300 points plus chers.

Nous avons assisté également à un rétrécissement de l'écart Ashmouni/Zagora, nos variétés de courtes soies n'étant plus qu'à 25 points de différence. Ceci est dû d'un côté au manque évident de contrats franco-station Zagora dont la récolte entière est, l'on peut dire, sortie des mains des cultivateurs, et de l'autre aux besoins pressants de la Filature Egyptienne, en Zagora.

Les prix du Karnak haussèrent de 200 à 300 points sur une forte demande de la part des Exportateurs. La situation de certains classements moyens de cette variété est extrêmement serrée, et le Gouvernement fut bien conseillé nous le croyons, de mettre en vente aux enchères qui auront lieu dans quelques jours, certains classements qui font défaut sur le marché. Par contre, il restera à prouver s'ils ont bien fait de mettre en vente quelques lots d'Extra et de FG/Extra dont le marché est suffisamment fourni.

D'après quelques personnes habituellement bien informées, le découvert sur le Karnak est tel, que l'on pourrait presque dire que toute la récolte a été déjà vendue à l'Etranger. Si ces renseignements s'avèrent exacts, l'on peut d'ores et déjà prédire que les prix que l'on pratiquera aux enchères seront — classement pour classement — supérieurs à ceux de Minet El Bassal, et pourraient entraîner des prix encore plus hauts sur le marché libre.

Le volume des ventes sur notre marché de Disponible a atteint pour les quatre premiers jours de cette semaine le total de 12,672 balles, contre 19,081 pour toute la semaine précédente.

Les ventes par variété, se répartissent comme suit:

	Cette semaine	La semaine préc.
LONGUES SOIES:		
Karnak	Balles 3,581	6,030
Giza 7	" 399	400
Ménoufi	" 427	157
Sakel	" —	150
Malaki	" —	11
	4,407	6,748
SOIE MOYENNE:		
Giza 30	Balles 124	818
COURTES SOIES:		
Ashmouni	Balles 3,704	4,401
Zagora	" 4,377	7,059
Mixte, Sékina, etc. ..	" 8,081	11,460
	60	55
TOTAL DES VENTES	Balles 12,672	contre Balles 19,081

Nous donnons ci-dessous les prix auxquels les différents classements de nos principales variétés furent traités:

Variété	FGF	FGF/G	Good	G/FG	FG	FG/Ex.
Karnak	56,—	58,—	59,—	60,—	61,—	63,—
Giza 7	52,—	53,50	54,50	55,50	57,—	
Ménoufi	53,—	54,—	55,—	56,—	57,—	
Giza 30			54,—	55,—	56,—	
Ashmouni	45,25	46,75	48,25/50	49,25/50	50,75	
Zagora	45,—	46,50	48,—	49,—	50,25	

FRANCO-STATION:—

Les transactions en franco-station pour livraison Janvier/Février continuèrent à être très nombreuses cette semaine. Nous donnons ci-dessous les prix pratiqués dans la journée de mardi, pour les différents classements de nos principales variétés:

Ashmouni:

FGF/G	Tall. 46,5/8	GOOD	Tall. 48,— à Tall. 48,75
G/FG	Tall. 49,25 à 49,75	FG	Tall. 50,50 à Tall. 51,—

Zagora:

GOOD	Tall. 48,— à 48,25	G/FG	Tall. 49,— à Tall. 49,50
------	--------------------	------	--------------------------

Karnak:

G/FG	Tall. 60,25	FG	Tall. 60,75 à Tall. 61,25	FG/EX	Tall. 63,50
------	-------------	----	---------------------------	-------	-------------

ENCHERES DU GOUVERNEMENT:—

L'Egyptian Cotton Commission a procédé à des enchères Vendredi 19 crt., au cours desquelles 1,446 balles steampressed de coton, dont 765 de Giza 7 et 681 de Ménoufi furent vendues. Nous donnons ci-dessous les prix pratiqués pour les différents classements:

Giza 7:

FG	Tall. 56,1/8	G—1/8	Tall. 54,50
FG—1/8	Tall. 55,1/2	G—3/8	Tall. 54,—
FG—1/4	Tall. 56,—	FGF+1/8	Tall. 53,25
GOOD	Tall. 54,5/8		

Ménoufi:

FG	Tall. 56,50 - 56,75	G+1/4	Tall. 55,75
FG—1/8	Tall. 56,25	G+1/8	Tall. 55,50
G/FG	Tall. 55,50	GOOD	Tall. 55,—
G+3/8	Tall. 55,75		

L'Egyptian Cotton Commission a publié la liste des cotons qu'elle compte mettre aux enchères Lundi 29 crt. Relevons qu'en outre des quantités habituelles de Giza 7, Ménoufi, et Malaki, cette liste contient cette semaine environ 2,000 balles de Karnak composées en très grande majorité de classements moyens.

ENCHERES DES DOMAINES DE L'ETAT:—

L'Administration des Domaines de l'Etat a vendu aux enchères Mardi 23 crt., 347 balles composées de Karnak, Ménoufi, Giza 2", Giza 30, Ashmouni, Zagora, Sakha 4, Mixte, Sekina et Afrita. En général les prix pratiqués à ces enchères furent excellents.

AFFAIRES EN FILATURE:—

De très fortes affaires se traitent en ce moment et sont sur le point d'être conclues.

Le British Board of Trade s'est assuré la semaine dernière environ 5,000 balles de G+1/4 Ashmouni, et a demandé pour cette semaine, des offres portant sur QUATORZE types d'Ashmouni et de Zagora. Cette nouvelle ne manqua pas de faire sensation sur notre marché et contribua à raffermir tous les prix de nos variétés de courtes soies.

Personnellement, nous ne croyons pas que le Commerce d'Exportation offrira plus de 20 à 25,000 balles à des prix approchant plus ou moins ceux du marché de Minet El Bassal. En conséquence, nous ne pensons pas que l'Angleterre ait la possibilité d'acheter cette semaine plus de 20,000 balles. Dans l'effervescence actuelle du marché, il est impossible d'offrir des cotons que l'on ne possède pas en stock.

La France par l'entremise du G.I.R.C. a demandé des offres de courtes soies à quelques Maisons de notre place.

L'Italie continue à être sur notre marché ainsi que la Tchécoslovaquie. Les Indes concluent journellement des affaires en longues soies.

Des ventes relativement importantes furent faites en Grèce dernièrement. L'on nous rapporte également, que la Belgique fut sur notre marché, mais à notre connaissance, rien de concret ne fut conclu à ce jour.

L'ACREAGE DU KARNAK EN 1948/49:—

Il semble qu'une forte opposition se soit formée au Caire aux divers projets commentés par nous la semaine dernière, ayant trait à l'augmentation d'acréage de cette variété l'an prochain.

Il faut dire que les milieux Gouvernementaux qui ont la perspective de vendre tous les stocks de l'Egyptian Cotton Buying Commission en deux saisons, ne voudraient pas permettre une augmentation de production qui pourrait détériorer la situation statistique de notre principale variété de longue soie.

Si rien n'est décidé dans les prochains jours, la loi sur la limitation de plantation des longues soies passera dans nos deux Chambres durant le mois de Janvier.

Ainsi donc en une seule année sera résolu le problème du Karnak qui fit couler beaucoup d'encre, et fut le sujet de maintes et chaudes discussions.

Il faut féliciter ceux qui eurent la sagesse et le courage, non seulement de maintenir à des niveaux qui semblaient très hauts à l'époque, les prix de la plus belle variété jamais produite en Egypte, mais qui rejetèrent avec caractère, les offres tentantes d'achat qui parvenaient à notre Gouvernement de toutes parts au début de cette saison.

Les stocks du Gouvernement Egyptien constituent aujourd'hui une richesse pour le Pays que personne ne pourrait nier, et notre principale monnaie d'échange avec les Pays Etrangers.

NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

PROROGATION DES CONTROLES SUR L'EXPORTATION AMERICAINE

La Chambre des Représentants a approuvé un projet de loi prorogeant l'autorité du Président sur les contrôles des exportations et l'allocation des facilités de transports intérieurs jusqu'au 28 février 1949. Le projet de loi, qui comporte aussi des clauses concernant les efforts "volontaires" pour comprimer l'inflation, a été adopté jeudi par le Sénat, et sera maintenant envoyé à la signature du Président Truman.

LE MOUVEMENT MARITIME AU CANAL DE SUEZ

Le mouvement maritime du Canal de Suez n'a jamais été aussi actif qu'en octobre 1947. Avec un total de 3.611.000 tonnes de jauge nette, il excède en effet, de 154.000 tonnes, soit 4,5% le précédent chiffre record réalisé avant-guerre.

Par rapport à octobre 1946, l'augmentation du trafic se chiffre à 483.000 tonnes, soit 15,4%.

LA RECOLTE DE BLE EN AUSTRALIE

M. Pollard, ministre australien de l'Agriculture, a déclaré que la récolte de blé sera très bonne cette année et atteindra 210 millions de boisseaux, ce qui permettra au gouvernement, après un accord avec l'Office du blé, de réviser les conventions avec les pays du Commonwealth britannique.

La Grande-Bretagne, les Indes et la Malaisie recevront un contingent supérieur à celui qui avait été précédemment prévu.

FORTE PRODUCTION DE TABAC LIBANAIS

La production de tabac en 1946-1947 a largement dépassé les besoins du pays. En conséquence, le gouvernement engage les planteurs de tabac à consacrer une partie de leurs terrains à la culture de céréales.

Un communiqué publié à cette occasion rappelle l'insuffisance des récoltes libanaises en céréales et les difficultés auxquelles se heurte le gouvernement dans ses efforts pour couvrir le déficit par des importations de l'étranger.

LA LIBERTE D'EXPORTATION EN SYRIE

Par décision du ministère syrien de l'Economie Nationale, la liberté d'exportation est rétablie pour toutes les marchandises sauf les articles suivants : blé, orge et dérivés, foin, sorgho, lentilles, fèves, petits pois, riz, olives, samné, lait et

dérivés, bétail, ciment, filés de toute sortes. L'obtention d'une licence est nécessaire pour l'exportation de ces articles.

NOUVEAUX FORAGES PETROLIFERES A EIN EL ARAB

La société syrienne des pétroles procède à de nouveaux forages dans la région d'Ain El Arab, à une quarantaine de kilomètres de la frontière turque.

LA PRODUCTION AUTOMOBILE AMERICAINE

L'association des fabricants d'automobiles estime la valeur de la production américaine d'automobile pour 1947 au prix de gros de 8,5 milliards de dollars, représentant une augmentation de 63% sur 1946.

AUGMENTATION DU PRIX DE L'ACIER EN GRANDE-BRETAGNE

En raison du relèvement des prix du charbon, l'augmentation du prix de l'acier est inévitable" a déclaré le représentant de la Fédération britannique du fer et de l'acier.

Cette question fait l'objet de négociations entre le ministre des fournitures et le représentant des industries. L'augmentation sera annoncée au début de l'année prochaine et sera de l'ordre de 5 shillings par tonne.

LA PRODUCTION D'ESSENCE AUX ETATS-UNIS

L'Institut américain du pétrole annonce que pour la semaine terminée le 13 décembre, la production d'essence s'établit à 15.705.000 barils.

A la même date, les stocks s'élevaient à 87.608.000 barils contre 88.185.000 la semaine précédente.

LE TABLEAU DE LA BOURSE DES VALEURS

La Bourse ayant été fermée à partir de mercredi, il n'y a pas eu de cotations de fin de semaine.

CREDIT FONCIER EGYPTIEN

Messieurs les Actionnaires du CREDIT FONCIER EGYPTIEN sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 20 janvier 1948, à 4 h. de l'après-midi, au siège Social au Caire.

ORDRE DU JOUR

1. — Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales;
2. — Lecture du Rapport des Censeurs;
3. — Approbation des comptes et fixation du dividende pour l'exercice 1947;
4. — Nomination d'Administrateurs;
5. — Nomination de deux Censeurs pour l'exercice 1947/48 et fixation de leur rémunération.

Tout porteur de 50 Actions a le droit d'assister à l'Assemblée Générale.

Les Actions devront être déposées :
en EGYPTE : au plus tard le 19 janvier 1948,
en EUROPE : au plus tard le 8 janvier 1948.

Les dépôts seront reçus :
Au Caire : au Siège Social.

A ALEXANDRIE : au Crédit Lyonnais, au Comptoir National d'Escompte de Paris, à la National Bank of Egypt, à la Banque d'Athènes, à la Banque Belge & Internationale en Egypte, à la Banque Misr, ou dans l'une des principales Banques de la Place.

En EUROPE : au Crédit Lyonnais, au Comptoir National d'Escompte de Paris, à la Sté. Gle. pour favoriser le développement du Commerce & de l'Industrie en France, à la Banque de Paris & des Pays-Bas, à la Sté. Gle. de Crédit Industriel & Commercial, au Crédit Suisse (Lausanne et Genève), à la Société Française de Banque & de Dépôts (Bruxelles).

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du Décret Khédivial du 25 Juin 1898

Siège Social : LE CAIRE

Capital	Lstg. 3.000.000
Réserves	Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN EGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 bureaux), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiout), Assiout, Assouan, Berha, Beni-Souef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiout), Edfou (Sous-Agence de Louxor), Esneh (Sous-Agence de Louxor), Rashn (Sous-Agence de Beni-Souef), Fayoum, Héliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Louxor, Maghagha (Sous-Agence de Beni-Souef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiout), Mehalla Kébir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdourman, Port-Soudan, Tokar (Sous-Agence de Port-Soudan), Wadi Medani.

AGENCE DE LONDRES:

6 et 7, King William Street, E.C. 4



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Le marché des valeurs à l'inverse de celui du coton

ATMOSPHERE des jours de fête. Le Caire, Alexandrie respirent la fin de l'année. Il y a de la joie dans l'air, mais pas à la Corbeille.

Le marché des valeurs, contrairement à l'atmosphère générale, est maussade. Il n'arrive pas à retrouver son sourire. Pourquoi ?

Pourtant les bilans publiés jusqu'ici ont été fastueux. Toutes les sociétés ont réalisé des profits égaux, sinon supérieurs, aux bénéfices déjà exceptionnels de l'an dernier. Et pourtant, en comparant la cote de Noël 1946 et celle de Noël 1947, on s'aperçoit d'une énorme différence, d'un énorme déficit, faut-il dire.

A quoi cela est-il dû ? Simplement à des facteurs psychologiques. Il y eut et il y a encore l'affaire palestinienne. Le capital est timide, il craint les désordres, il ne fait son apparition que dans un climat serein, dans un ciel d'un bleu immaculé, comme un ciel d'été égyptien. Tant que des manifestations sont à craindre, il ne faut pas s'attarder à une éclaircie en Bourse.

Les perspectives des titres fonciers

IL y a aussi un autre facteur à prendre en considération: le coton hausse et à quelle allure. Ceci a dû avoir des répercussions favorables sur le marché des valeurs, le boom cotonnier devrait devenir un boom financier. Peut-être la Corbeille des valeurs s'en ressentira-t-elle favorablement plus tard. Mais pour le moment, les gens vendent des titres pour acheter du coton. Car malgré la fermeture du marché des contrats, la spéculation sur le coton n'a pas cessé. On achète des marchandises à Minet el Bassal, au lieu d'acheter des contrats en Bourse. Et comme le coton hausse bien plus rapidement que les valeurs, la spéculation a fui le marché des titres pour se ruer sur celui de Minet el Bassal.

Cette hausse cotonnière doit nécessairement avoir des réper-

cussions sur les valeurs foncières. Pour le moment, on ne s'intéresse guère à ces valeurs, mais le moment viendra où l'on se réveillera et le réveil sera agréable.

Des titres comme l'Aboukir, la New Egyptian, la Gharbeh Land, la Béhéra, la Cheikh Fadl et le Kom Ombo devraient certainement profiter du boom du marché de Minet el Bassal. Ceux qui achètent des valeurs foncières aux cours actuels n'auront pas à le regretter.

La position des immobilières

LES immobilières devraient également profiter de la situation. Tant la terre que les matières premières nécessaires à la construction font des bonds vertigineux. Il y a un an, on aurait pu construire un immeuble à trois fois les prix d'avant guerre, il en faut quatre à cinq fois aujourd'hui. Fer, ciment, briques, bois, ont haussé et continuent à hausser.

On ne comprend donc pas la baisse que subit le fondateur Hélios. Ce titre est facile à vendre à découvert. On le vend. Il existe un découvert important qui se rachètera rapidement dès que la tendance boursière changera.

Des titres comme le Domaine de Siouf, assuré d'un rendement très généreux pendant plusieurs années et dont la valeur intrinsèque, nous n'avons cessé de le dire, est bien supérieure à son cours boursier, devraient attirer les capitalistes. La terre et les immeubles ne baisseront pas d'ici longtemps.

Immobilier, Delta Land sont dans leur catégorie des placements sûrs susceptibles de plus values, car n'oublions pas que la population égyptienne augmente sans cesse et tend à émigrer vers les villes. Ce sont là des considérations qui échappent au gros public, mais dont le capitaliste averti doit savoir profiter.

Fermeté de la Société Nationale du Papier

MALGRE l'ambiance générale, la Société Nationale du Papier fit preuve de fermeté.

GUIZEH - RODAH

Les Actionnaires de la Société Anonyme Immobilière des Terrains Guizeh et Rodah sont informés que le Conseil d'Administration a décidé la mise en paiement d'un Dividende Intérimaire de P.T.40 par action, sous déduction de l'impôt de 12 % sur les valeurs mobilières, soit un montant de P.T.35.2 net par action.

Ce dividende sera payable aux guichets de la National Bank of Egypt, Alexandrie, à partir du Samedi, 27 Décembre 1947, contre présentation du Coupon No. 35.

Alexandrie, le 22 Décembre 1947.

Le Conseil d'Administration.

Nous apprenons de bonne source que le coupon sera de 75 piastres. Ceux qui avaient vendu ce titre parcequ'ils estimaient qu'un coupon de 50 ou 60 piastres serait payé n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Dans ces colonnes, nous avons toujours dit l'estime dans laquelle nous tenions cette valeur qui connaîtra à l'avenir avec la fabrication du papier blanc des niveaux bien plus élevés. Si aujourd'hui, avec le carton et le papier de couleur seulement, on peut réaliser des profits permettant le paiement d'un dividende de cette envergure après des amortissements et des réserves massives on se demande ce que pourra payer l'an prochain cette bonne affaire, dirigée avec beaucoup de compétence.

Rayonne Misr

LA Rayonne Misr qui était une des vedettes de la Corbeille réactionnaire, perdant environ un demi livre, à la suite de l'annonce d'une nouvelle augmentation du capital. Le capital de la Rayonne Misr est de deux millions et demi de livres. Il va être porté à trois millions et le Conseil veut obtenir la faculté d'émettre des obligations pour un million de livres encore, en cas de nécessité. Il faut comprendre l'importance de cette affaire. D'après le consortium

américain qui s'y intéresse avec la Banque Misr, il s'agit de la plus importante affaire du Proche-Orient, après le Canal de Suez. Ce qui veut dire que les trois millions de capital pourront être rémunérés très substantiellement dès que la production, qui est massive, aura atteint son rythme normal. A notre sens, la Rayonne Misr est appelée à un avenir des plus brillants. Et les capitalistes très sérieux au courant de l'affaire achètent tout ce qu'ils peuvent au cours actuel.

La semaine qui vient

LA semaine prochaine qui ne comprendra comme la semaine passée que trois séances risque d'être une répétition de celle que nous venons de décrire. L'activité ne reprendra qu'après les fêtes. Les bilans vont se suivre à un rythme accéléré. Et cela nous permettra de réaliser mieux encore l'importance des bénéfices que font nos bonnes sociétés.

Nous répétons qu'aux cours actuels, d'importantes plus-values sont possibles, dès que la situation se sera tassée, dès que l'élément psychologique aura perdu de son intensité.

L'ECHANCIER

- 27.12.47 Ass. Gén. Grand Magasins Cicurel, à 11 h. Rue Fouad Ier. — Ass. Gén. Ord. Egyptian Jute Cy, à midi. 17, Rue Kasr El Nil.
- 29.12.47 Ass. Gén. Ord. Alex. & Ramleh Railways, à midi. 3, Place Zaghoul. — Ass. Gén. Ord. Egn. Delta Light Railways, 40, Shareh Orman, Guizeh à 5 heures p.m. — Ass. Gén. Ord. Clothing & Equipment Cy, à 11 heures, No. 16, Rue Khallat, Choubrah.
- 30.12.47 Ass. Gén. Ord. Grands Magasins Chemla S.A.E., 11, Rue Fouad Ier, à 4 heures p.m.
- 31.12.47 Ass. Gén. Extraord. Manure Cy, 6, Rue Chérifein, à 5 heures.

COUPONS DETACHES :

- 22.12.47 Drogueries d'Egypte, action : P.T. 40.— net. Rosetta & Alex. Rice Mills : P.T. 79,2 net.
- 23.12.47 Ass. Cotton Ginners : P.T. 5,005 net.
- 24.12.47 Filature Nationale d'Eg. : P.T. 140.— net.

NET REVENUE ACCOUNT

Year ended 31st March, 1947

No. 3 Dr.	L.E.		Cr. L.E.
Interest at 5 per cent. on Debentures	27,461	Balance from Revenue Account:	
Interest at 3 1/2 per cent. on "Est" Debentures	5,088	Railway Service	171,728
Balance of Redemption of 218, 31/2 per cent. "Est" Debentures of £ 20 each on 1st January, 1947	3,188	Amount received from Subsidiary Companies:	
Provision for Redemption of 226 "Est" Debentures	1,102	Dividends & Directors' Fees	14,756
Registration & Stamp Duties Charged by the French Government	1,686	Interest on Investments, Deposits, etc.	7,476
Provision for Taxation & Contingencies	45,000	Interest on Company's holding of E.D.L.R. 5% Debentures	1,979
Provision for Proportion of Profits due to Egyptian Government for year ended 31st March, 1947	58,673		9,455
Net Revenue carried down	53,741		195,939
	195,939	Balance at 31st March 1946	105,494
		Less:- Dividend No. 48 at the rate of 5 1/2 % on Preference Share Capital for the year ended 31st March 1946	55,812
Proposed Dividend	55,812		49,682
Balance carried forward	47,611	Net Revenue brought down	53,741
	103,423		103,423

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MENZALEH CANAL AND NAVIGATION Cy.

L'assemblée générale extraordinaire des Chemins de fer Kénéh Assouan s'est tenue à son siège social, 14, rue Abou el Sebaa, à 12 h. précises, le 24/12/47, en présence de Mr. John A. Crawford, président, S.E. Abdel Méguid Omar pacha, administrateur, Me. Carlo Sinigaglia, Me. Nicolas Zigade, avocat-conseil.

3704 voix étaient représentées pour former le quorum statutaire. L'assemblée générale extraordinaire a décidé la mise en liquidation de la société à partir du 2 janvier 1948, et ceci à la suite du rachat de la ligne par le gouvernement égyptien.

BEIDA DYERS, S.A.E.,

La 9ème assemblée générale ordinaire de la Beida Dyers s'est réunie le lundi, 22/12/1947 à midi, à son siège social, au Caire.

Sur 125.000— actions; 116.495— étaient présentes ou représentées. S.E. le Dr. Hafez Afifi pacha présidait l'Assemblée, entouré de MM. Sadek Wahba pacha, vice-président de la Société, Elias Andraous & Allan Lindsay, Anderson Directeurs, Abdel Maksud Ahmed bey, Mohamed Ahmed Farghaly pacha, Abdel Rahman Hamada bey, Joseph Smouha Administrateurs, Emile D. Adès, & V. Toridano scrutateurs. Me. M. Antébi, Avocat-Conseil. E.W. Cooper censeur (représentant MM. Price Waterhouse Peat & Co.).

Après la lecture du rapport du Conseil d'administration, l'ordre du jour de l'Assemblée fut approuvé à l'unanimité des votes.

Nous relevons que le dividende a été fixé à P.T. 90.— ce qui fait avec le dividende semestriel déjà distribué de P.T. 60— un pourcentage de bénéfices atteignant les 37 1/2% du montant nominal de l'action.

Ratification du Bilan et du Compte Pertes et Profits de la Société pour l'année finissant le 30 septembre 1947, a été faite. Décharge a été donnée aux administrateurs pour leur gestion durant l'année, etc.

La séance fut levée après les félicitations de M. Emile D. Adès, parlant au nom des actionnaires présents.

COMPAGNIE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

Dans sa séance du 2 Décembre 1947, le Conseil d'Administration de la Compagnie a décidé la distribution aux Actions de Capital et aux Actions de Jouissance le 1er Janvier 1948, d'un acompte brut de 1.000 frs. sur les bénéfices de l'exercice de 1947.

Il s'y ajoutera — pour les actions de Capital — le montant brut de l'intérêt statutaire de 2ème semestre de 1947, soit 243 frs. 19.

D'après les dispositions de l'Article 63 des statuts cet acompte brut sera, pour les Parts de Fondateur, de 1.126 frs. 76.

En l'état actuel de la législation fiscale et sous réserve — en ce qui concerne l'intérêt statutaire — que les cours et parités adoptés pour le calcul de cet intérêt n'aient pas subi de modifications le 1er Janvier 1948, les divers taux nets seront les suivants:

	Titres domiciliés en France (Nominatifs et au porteur)	Titres domiciliés à l'étranger depuis plus de six mois av. l'échéance
Actions de capital	719 frs. 71	1.092 frs. 92
(coupon No. 178)		
Actions de Jouissance ...	579 frs. 36	879 frs. 61
(Coupon No. 140)		
Parts de Fondateur	652 frs. 72	991 frs. 11
(Coupon No. 140)		

Ces coupons seront payés à partir du 2 Janvier 1948 au domicile administratif de la Compagnie, 1, rue D'Astorg à Paris et chez ses correspondants en France et à l'Étranger.



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CY.

Société Anonyme Egyptienne

R.C. Alex. No. 278

Fondateur: EMIN YEHIA PACHA

SIEGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCURSALE AU CAIRE :

17, Rue Kasr-El-Nil

ASSURANCES:

Incendie, Accidents de travail, Automobiles,
Vol, Transports, etc.

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 16 AU 20 DECEMBRE 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Feves Nab. Moy.	580	360	Ble	39873	Mais Oweiga	1774
	Feves Nab. Zaw.	602	150	Feves	7028	Helba	2867
	Feves Adi Zaw.	560	70	Lentilles	1127	Lupins	699
	Feves Adi Moy.	520	50	Orge	852	Sesames	5865
	Lentilles C. Zaw.	505	50	Mais N. el Gam	1026	Arachides	8053
	Sesames Bl. Moy.	705	50				
	Helba Zaw.	470	50				
ATAR EL NABI				Ble	12888	Lupins	290
	Mais Sh. Gam, Zaw.	235	150	Feves	3514	Bersim	26
	Lentilles C. Zaw.	505	50	Lentilles	1032	Sesames	1296
	Feves Nab. Moy.	600	300	Orge	725	Lubia sec	90
	Helba Moy.	440	200	Mais N. el Gam	1134	G. de Lin	40
				Mais Oweiga	4982	Arachides	500
				Helba	2720	Tiln Blanc (Unit 100 K.)	7450
ALEXANDRIE	Feves Adi Zaw.	530	75				
	Feves Adi Moy.	500	20				
	Feves Nabati Zaw.	550	45	Feves	4994	Lupins	939
	Feves Makmoura Zaw.	720	30	Lentilles	1010	Sesames	973
	Orge zaw.	175	100	Orge	4785	Riz Glace	47490
	Lentilles C. Zaw.	507	35	Mais N. el Gam	212	Riz Non-Decort	321311
			Mais Oweiga	53			
			Helba	615			
ROSETTE	Riz Glace en Sac (80 Oks N. 1)	306.5—309.5	—				Usines De Decort
	Riz Blanchi au G. (Ardebs 200)	613—619	—			Riz Non Decort	25320
	Riz Non Decort (Jap. Zaw.)	578	30				

Nouvelles Sociétés

En commandite par actions

Raison sociale: Abdullah Izzet & Co.

Associés: Abdullah Izzet, William Heumann et trois commanditaires.

Capital: L.E. 10.000.

Objet: l'importation, l'exportation, la fabrication et en général toutes opérations se rapportant au commerce du papier et du carton, ainsi que le commerce d'importation et d'exportation de tous autres produits.

Signature et gérance: Soit William Heumann seul, soit Abdullah Izzet conjointement avec l'un des commanditaires.

Date et durée: 10 ans à partir du 1er janvier 1948.

Siège: au Caire.

En commandite simple

Raison sociale: A. Dayem & Co.

Associés: A. Dayem et deux commanditaires.

Capital: L.E. 300.

Objet: le commerce en général, exportation, importation, et notamment celui des accessoires industriels et des produits chimiques, notamment des substances colorantes, ainsi que toute opération y relative.

Signature et gérance: Ahmed A. Dayem seul.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er décembre 1947.

Siège: Alexandrie, rue Abou Dardar, No. 71.

En nom collectif

Raison sociale: E. & N. Manuilidis et G. Mavrokefalos.

Associés: Emmanuel Manuilidis, Nicolas Jean Manuilidis et Georges Mavrokefalos.

Objet: la continuation de l'exploitation de la Fabrique

"Dimitrino & Co." et, d'une façon générale, le commerce des tabacs et cigarettes.

Signature et gérance: les trois associés.

Date et durée: cinq ans à partir du 30 novembre 1947.

Siège: au Caire.

Raison sociale: C. Liappis & Fils.

Associés: Catherine Liappis et ses fils Nicolas et Athanase Liappis.

Capital: L.E. 400.

Objet: l'exploitation de la Boulangerie "Bab El Khalk", rue Sami el Baroudi, No. 29.

Signature et gérance: Catherine Liappis.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Janvier 1948.

Siège: au Caire.

du NORD au SUD de l'EST à l'OUEST



PARTOUT
AIR FRANCE
VOUS CONDUIRA AUX PAYS OU VOTRE
PLAISIR OU VOS AFFAIRES VOUS APPELLENT
AGENCE :

IMM. SHEPHEARD'S — Tél. 45670
ET TOUTE AGENCE DE VOYAGE RECONNUE

ING. GABRIEL ROGOJAN

EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX

Etablissement de tous projets pour la construction de
COFFRES et CHAMBRES FORTES
POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS

Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre
3, RUE EL-CHEURIFIN - TEL 52187 - LE CAIRE

A NOS LECTEURS DE CHYPRE

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. STELIOS SYMEONIDES, B.P. 66, Limassol, est le distributeur de notre journal à Chypre.

M. Syméonidis peut aussi recueillir des abonnements et des annonces publicitaires pour notre compte, suivant notre tarif officiel, en sa possession.